

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

| | | | | | |
|----------------|----|----------------|----|------------------------------|----|
| SANTE PUBLIQUE | 01 | INFRASTRUCTURE | 15 | BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 03 |
| EDUCATION | 14 | SOCIAL | 03 | TRANSPORT | 01 |
| ADMINISTRATION | 31 | ECONOMIE | 04 | RURAL | 01 |

N° 2816

25 Mai 2023

25 May 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 1 | Reference | 02 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N° 02 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 2 | Reference | 003/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI D'OVANGOUL 3LOT 2 : CSI DE NKOL NLONG 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 3 | Reference | 001/C/CMTA/SG/2023 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A MINTA (LOT 1); CONSTRUCTION DE NEUF (09) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MINTA (LOT 2); CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LES MARCHES DE : WALL, NIO ET A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINTA CENTRE DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE. |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 4 | Reference | ADDITIF N°017/A/CAD4/CIPM/2023 . Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N°017/A/CAD4/CIPM/2023.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008-B/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU CAMWATER À BONENDALÉ, BOJONGO ET MABANDA– BONABERI – DOUALA SUR 1240 ML EN PROCÉDURE D'URGENCE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS : |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 5 | Reference | ADDITIF ET RECTIFICATIF Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF ET RECTIFICATIFAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/042023(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE SUPERETTE – STATION TOTAL MENDONG A BIYEM-ASSI (1,20 KM). |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|----------|---|
| 6 | Reference 02/A/PREF-MI/CDPM/2023 Lire Titre/objet RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE /ACO/PREFECTURE/CDPM/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE A LA PERCEPTION DE DEUK DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|----------|---|

| | |
|----------|---|
| 7 | Reference N°00060 /C/MINHDU DU 22 MAI 2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00060 /C/MINHDU DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00064/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES AU QUARTIER ANGUISSA DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2023 ET 2024 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|----------|---|

| | |
|----------|---|
| 8 | Reference 007/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 03 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX MILLE DIX (2010) SMARTPHONES POUR D'UNE PART LE DÉNOMBREMENT PRINCIPAL DU QUATRIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET D'AUTRE PART LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PAR LE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)PAYS :CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET :P151155NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DAO : N° 003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023DESCRIPTION DU MARCHÉ :L'ACQUISITION DE DEUX MILLE DIX (2010) SMARTPHONES POUR D'UNE PART LE DÉNOMBREMENT PRINCIPAL DU QUATRIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET D'AUTRE PART LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PAR LE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE DÉLAI DE LIVRAISON :30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| 9 | Reference No 010/DM/CM/SG/05-2023 Lire Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE NO010/DM/CM/SG/05-2023PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO/CM/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023, RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MPONG ET NKONGMESSE (LOT 1 ET LOT 2), COMMUNE DE MONATÉLÉ, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 10 | Reference 03/DM/RC/DHS/CMTA/SG/23 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKON 2 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 11 | Reference 004/C/CMTA/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 12 | Reference ADDITIF N°002/AONO/CIPM/CAD1er/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 PORTANT SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA MAIRIE DE DOUALA 1ER ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 13 | Reference 001/A/C-NGWEI/SG du 22/05/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN DE MAKONDO ET ENVIRONS ; LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES ; LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, MINSANTE, EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 14 | Reference 003/A/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°003/A/ C-NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES SOUMISSIONNAIRES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CITÉ CI HAUT DU REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS, QUI: INITIALEMENT: DATE OUVERTURE DES PLIS: JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERER PLUTOT; DATE OUVERTURE DES PLIS : SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 15 | Reference 006/DG/TRADEX/CIPM /23 du 22/05/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE – VRD ». Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 16 | Reference 002/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUM, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 17 | Reference 007/C/CM/SG/05-2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CM/CIPM/2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 18 | Reference 04/C/C DIR /SG/ 2023 DU 11 MAI 2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C/C DIR /SG/ 2023 DU 11 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N°04/DM/C-DIR/2023 DU 11 MAI 2023, OBJETS DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N° 08 ; 09 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ET 15/AONO /C DIR/SG/CIPM/ 2023 DU 14 MARS 2023, POUR LES REALISATIONS DES PROJETS SUIVANTS DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA : - N° 08/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVE DE LA COURS DE LA CASE DE PASSAGE N°2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)- N° 09/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA CASE DE PASSAGE N°2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 10/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS LOGEMENTS DE LA CASE N° 2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 11/ AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 12/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A BAGODO, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 13/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR AU NOUVEAU SITE MARCHÉ DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 14/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BADJER, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 15/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUIZORE, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 19 | Reference 002040/CAMPOST/DG/CGM/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000003/AMI/CAMPOST/DG/DAICGQ/2023 DU 24 AVRIL 2023 EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE LA MISE A JOUR OU DE L'ELABORATION DES MANUELS DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA CAMEROUN POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 20 | <p>Reference 02/DM/RC/DHS/CMTA/SG/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE MENGUE 2, LOUM, MEDONLONG, NIO MARCHE, MBARGUE ECOLE (LOT 1) ET CONSTRUCTION DE PUIS AMÉNAGÉ DANS LES LOCALITÉS DE SANDJA, TIKARE, ET BITI BIDOUNG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 21 | <p>Reference 01/DM/RC/DHS/CMTA/SG/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE À MINTA (LOT 1) ; CONSTRUCTION DE NEUF (09) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MINTA (LOT 2) ; CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LES MARCHÉS DE : WALL, NIO ET À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINTA CENTRE DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 22 | <p>Reference 005/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AONO/N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE POISSON AU MARCHÉ D'AKONO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 23 | <p>Reference 06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPVIP-DDG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPVIP-DDG/2023 DU 16/05/2023 POUR L'ACQUISITION EN DEUX PHASES D'ENGINS D'EXPLOITATION POUR LA CARRIÈRE MUNICIPALE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 09-06-2023</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 24 | <p>Reference 001/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE OKOMBE-BILIK 2-MANGO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 25 | <p>Reference 004/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CSI D'OVANGOUL 3, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 26 | <p>Reference 05/AONO/CIPM/C.FE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/C.FE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS: PISTEⁿ 1 MENGUE -TOG-TOU -TSEUFAM (4KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML ^ 4,00 KM PISTE: 2 CARREFOUR DOUMBOUO (FOTOMENA)-NOUVELLE ROUTE TCHUELEVENG-NKO'O TSITSAK -CHEFFERIE SUPERIEUR FOTOMENA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK-CHEFFERIE NKO O-ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE MEKA-INTERRQ6186,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DÉPARTEMENT DE U MENOUA, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 17-06-2023</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 27 | <p>Reference ADDITIF ET RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 26/04/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN MUNICIPAL AUX ALENTOURS DU ZOO DE MVOG-BETSI.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 28 | <p>Reference ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG du 22/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ; LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MAKONDO ; LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOVETERINAIRE A MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, DU MINADER ET DU MINEPIA EXERCICE 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 29 | <p>Reference 002/A/C.NG/SG/ST/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°002 /A/ C.NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PUS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARNDAKE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES MEMBRES DU COMITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CITE CIHAUT DU REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS, QUI: INITIALEMENT; DATE D'OUVERTURE DES PLIS: JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERER PLUTOT: DATE D'OUVERTURE DES PLIS: SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 30 | Reference | 03/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DANS LA STATION-SERVICE PILOTE CSPH DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 02-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 31 | Reference | N°00059 /C/MINHDU DU 22 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°00059 /C/MINHDU DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 00063/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES PRINCIPALES ET CANIVEAUX, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DES VILLES DE BANGANGTE ET DE BANGOU (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU ; EXERCICE 2023. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 32 | Reference | N° 00064 /A/MINHDU DU 24 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N° 00064 /A/MINHDU DU 24 MAI 2023 PORTANT SUR LA CORRECTION DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU LOT 3 ET LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00074 /AONO/CIPM/MINHDU/2023 DU 02 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : TROIS (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 33 | Reference | 007/TRADEX/DG/CMA /23 du 24/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°007/TRADEX/DG/CMA /23 DU 24/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION » |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 34 | Reference | N/A Lire |
| | Titre/objet | PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [N°00062 /C/MINHDU DU 24 MAI 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00062 /C/MINHDU DU 24 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NATIONAL RESTREINT N°00066/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [005/C/CM/SG/05-2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/CM/SG/05-2023PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONALN° 002/AONO/CM/CIPM/2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [003/C/CMTA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKON 2 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [005/C/J12.02/CAK/SG/ST/23](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAONO/N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE POISSON AU MARCHÉ D'AKONO, DANS LACOMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

39

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

40

Reference [043/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°043/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 28 FEVRIER 2023 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES ENTREPRISES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE CERTAINS CIMETIÈRES DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 41 | Reference 04/DM/RC/DHS/CMTA/SG/23 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 42 | Reference 001/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE OKOMBE-BILIK 2-MANGO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 43 | Reference N°00125 /D/MINH DU 22 MAI 2023 Lire Titre/objet DECISION N°00125 /D/MINH DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00063/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES PRINCIPALES ET CANIVEAUX, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DES VILLES DE BANGANGTE ET DE BANGOU (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINH DU ; EXERCICE 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 44 | Reference 3402/2023/DG/DAG/SDPA/SMA Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 45 | Reference 006/TRADEX/DG/CMA/23 du 24/05/2023 Lire Titre/objet DECISION N°006/TRADEX/DG/CMA/23 DU 24/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION » Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 46 | Reference 006/DP/C18/SP Portant attribution d'un marché Lire Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°006/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A |
|-----------|--|



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [010/AONO/CAY6/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'HOSPITALISATION AVEC BLOC TOILETTES AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (C.M.A.) DE MENDONG

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-05-2023

48

Reference [12/AONO/C/BDJA/SG/CIPM-RTE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C/BDJA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 17/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE INTER R0611 (CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) •CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHÉ BANGAM-NGUEKA (INTER R0611) {3.15KM}: PHASE 1(SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI-CARREFOUR FEYOU)DANS LA COMMUNE DE BANDJA - DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (LONGUEUR 7.47 KM)

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 15-06-2023

49

Reference [006/C/C1 8/SP DU 10/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/C1 8/SP DU 10/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, NO 005/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 27 MARS 2023, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AN LYCEE DE NIEL, DELOCALISEE AN LYCEE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [005 /AC/INJS /CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 005 /AC/INJS /CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture 21-06-2023

51

Reference [05/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 15 /05/2023 POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 KM) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 KM) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 52 | Reference | 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 Lire |
| | Titre/objet | DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 DU 25/05/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 21-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 53 | Reference | 17/P2-C2-E-GB-004 DU 23 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DAONR N° 17/P2-C2-E-GB-004 DU 23 MAI 2023 IDENTIFIANT : 508719BMZ NUMÉRO 2099 19 531 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE NGAOUIEN PROCEDURE D'URGENCE CONVENTION SÉPARÉE NO : CM/FED//040-526 |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 20-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 54 | Reference | 04/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 15/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 KM) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 KM) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE). |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 07-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 55 | Reference | 00029/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00029/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS POUR UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET LE BATIMENT A USAGE DE MAGASIN DU MINEPIA A MVOG-BETSI EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 22-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 56 | Reference | 11/AONO/C/BJA/SG/SIGAMP/CIPM-RTE/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C/BJA/SG/SIGAMP/CIPM-RTE/2023 DU 17 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN ENDUIT BICOUCHE DE LA ROUTE INTER R0611 (CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) • CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHE BANGAM - NGUEKA (INTER RQ611) (3,15KM): PHASE 1 (SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI - CARREFOUR FEYOU) DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (LONGUEUR 7.47KM) |
| | Nature de prestation | Travaux |
| | Date de cloture | 15-06-2023 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 57 | <p>Reference 002/C/CMTA/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MENGUE 2, LOUM, MEDONLONG, NIO MARCHE, MBARGUE ECOLE (LOT 1) ET CONSTRUCTION DES PUIS AMENAGES DANS LES LOCALITES DE SANDJA, TIKARE, ET BITI BIDOUNG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 58 | <p>Reference 000081/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire</p> <p>Titre/objet REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 59 | <p>Reference ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG du 22/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 60 | <p>Reference 001/A/C.NG/SG/ST/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001 /A/ C.NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTUREDES PUS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AAONO/C-MAYOHOURLA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A LA COMMUNE DE MAYOHOURLA (LOT 01) ET D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLEPUBLIQUE TCHARATCHE(LOT 02)DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURLA,DEPARTEMENT DELA BENOUE,REGION DU NORD LEMAIREDELA COMMUNEDEMAYO HOURLA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES SONNUSIONNALRES À L'AVIS D'APPEL D'OPPRES NATIONAL OUVERT CITÉ CI HAUT DU TEPORT DELÀ DATE D'OUVERTURE DESPLIS, QUI:INITIALEMENT;DATE OUVERTURE DES PLIS;JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERERER PLUTOT:DATE OUVERTURE DESPUS ;SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 61 | <p>Reference 01/AMI/PACY/DG/DAF/BBMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/PACY/DG/DAF/BBMP/2023 DU 24 /05/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE PRESTATION INTELLECTUELLES AU PALAIS DES CONGRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 06-06-2023</p> |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 62 | Reference 012/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 24/05/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 24/05/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ACHEVEMENT DES 04 IMMEUBLES CONCEDES PAR LE MINH DU A MBANGA BAKOKO FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-06-2023 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 63 | Reference 00079/AONO/MINH DU/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00079/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 20-06-2023 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 64 | Reference 06IAONO/CIPM/C.FE/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/C.FE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS; PISTE-1 MENGUE •TOG-TOU - TSEUFAM (4KM) YCOMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML ^ 4,00 KM PISTE- 2 CARREFOURDOUMBOUO (FOTOMENA)^- NOUVELLE ROUTE TCHUELEVENG-NKO'OTSITSAK -CHEFFERIE SUPERIEUR FOTOMENA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK - CHEFFERIE NKO'O - ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE MEKA - INTER R0618 6,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE. DEPARTEMENT DE U MENOUA. REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Travaux Date de cloture 17-06-2023 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 65 | Reference 015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-06-2023 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 66 | Reference N°00063 /A/MINH DU DU _24 MAI 2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°00063 /A/MINH DU DU _24 MAI 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 67 | Reference N° 004/C/CM/SG/05-2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/CM/SG/05-2023PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 001/AONO/CM/CIPM/2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 68 | Reference | 005/C/C18/SP DU 10/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°005/C/C18/SP DU 10/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 27 MARS 2023, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOM (INTER R0314) — NKAKA'A — MASSANGUI — BOTBEA : 24,100 KM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 69 | Reference | 006/C/CM/SG/05-2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N° 006/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 003/AONO/CM/CIPM/2023 |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 70 | Reference | 10/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | DOSSIER DE CONSULTATION N° 10/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023 (ADRESSÉ UNIQUEMENT AUX CONSULTANTS) ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE COUTURE DE NGAOUI (COMMUNES DU PRODESV) CONVENTION SÉPARÉE NO : CM/FED//040-526 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 20-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 71 | Reference | 018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 20-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 72 | Reference | 017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 20-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 73 | Reference | 006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL NLONG 2 (18,70KM) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU MITP, LIGNE FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023 ET SUIVANTS |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 23-06-2023 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|---|
| 74 | Reference 009/C/CM/SG/05-2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 005/AONO/CM/CIPM/2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 75 | Reference 007/AONO/C.AM/CGPMP-C.AM /2023 Lire Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.AM/CGPMP-C.AM /2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB, DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 26-05-2023 |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 76 | Reference 008/C/CM/SG/05-2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 006/AONO/CM/CIPM/2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 77 | Reference 005 /AONO/CUG/CIPM/RT/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 005 /AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 19/05/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CONTINUITE DE LA ROUTE BITUME COMMISSARIAT CARREFOUR 7 FIN GOUDRON (RÉSIDENTE REPROS SERVICE)- ROUTE BITUME CLINIQUE SOUTHIA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORDEN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Travaux Date de cloture 16-06-2023 |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 78 | Reference 003/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : CSI D'OVANGOU 3 LOT 2 : CSI DE NKOL NLONG 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 79 | Reference 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 31-05-2023 |
|-----------|---|

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|----------------------|--|
| 80 | Reference | COMMUNIQUE Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| 81 | Reference | COMMUNIQUE Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | N/A |
| 82 | Reference | 004/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 15/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN DALOT A SOMAKEK ET DEUX DALOTS A BIENKOK SUR LA ROUTE KOPONGO –POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT :BIP 2023 |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | 14-06-2023 |
| 83 | Reference | 001/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | N°001 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/APMP-DDG/2023 DU 13 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 /AONO/ SG/SIGAMP/APMP-DDG/2023 DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE D'ASTREINTE A DEMDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST: PHASE 2 (EN PROCEDURE D'URGENCE). |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |
| 84 | Reference | 015/DM/CM/SG/05-2023 Lire |
| | Titre/objet | DÉCISION MUNICIPALE NO015/DM/CM/SG/05-2023PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 005/AONO/CM/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023, RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE MONATÉLÉ, COMMUNE DE MONATÉLÉ, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ. CENTRE DE SANTÉ DE NLONGBON I (LOT 1) ET CENTRE DE SANTÉ DE NGOMO (LOT 2). |
| | Nature de prestation | Routes et Infrastructures Routières |
| | Date de cloture | N/A |
| 85 | Reference | 003/DCNO/CA-GRA 1er/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | 003/DCNO/CA-GRA 1ER/CIPM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE KONGORE (LOT N°01) ET LOMODOU (LOT N°02) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD. |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 07-06-2023 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 86 | Reference | 009/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM-AD/2023 DU 22/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL DE CONSULTATION N° 009/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM-AD/2023 DU 22 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2023 |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 19-06-2023 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 87 | Reference | 05/DG /TRADEX/CIPM /23 du 22/05/2023 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°005/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONR/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE - VRD ». |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 88 | Reference | N°00137 /D/MINH DU DU 24 MAI 2023 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°00137 /D/MINH DU DU 24 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NATIONAL RESTREINT N°00066/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2023. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 89 | Reference | 006/DP/C18/SP Lire |
| | Titre/objet | DECISION PREFECTORALE N°006/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE |
| | Nature de prestation | Bâtiments et Equipements Collectifs |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 90 | Reference | 004/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire |
| | Titre/objet | PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CSI D'OVANGOUL 3, DANS LACOMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023 |
| | Nature de prestation | Autres Infrastructures |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 91 | Reference | 09/DC/CNG/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CNG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DE NGOUI EN INTRANTS D'ELEVAGE (POUSSIN, ABREUVOIRS, MANGEOIRES, PRODUITS SANITAIRES,ETC), COMMUNE DE NGAOUI.« EN PROCEDURE D'URGENCE » |
| | Nature de prestation | Approvisionnements Généraux |
| | Date de cloture | 20-06-2023 |

RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|-----------|--|
| 92 | <p>Reference 002/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUM, DANS LACOMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|--|
| 93 | <p>Reference N°00126 /D/MINHDU DU 22 MAI 2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00126 /D/MINHDU DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00064/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES AU QUARTIER ANGUISSA DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2023 ET 2024</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p> |
|-----------|--|

| | |
|-----------|---|
| 94 | <p>Reference 006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES PHASES 11, 12 ET 14 DU PROGRAMME DE TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES COMMUNES DES REGIONS DE L'EXTREME NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA.IDA CRÉDIT N° 70480-CM PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE CRÉDIT IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES PHASES 11, 12 ET 14 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DE L'EXTRÊME NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA À RAISON D'UNE ONG PAR RÉGION</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 07-06-2023</p> |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 95 | <p>Reference 001/AMI/MINRESI/FODECC/PAVSGS-2C/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/MINRESI/FODECC/PAVSGS-2C/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS SENIORS ET TROIS (03) CONSULTANTS JUNIORS À SAVOIR : UN (01) CONSULTANT SÉNIOR SPÉCIALISTE EN AMÉLIORATION VARIÉTALE ET PRODUCTION SEMENCIÈRE DU CACAOYER ET DU CAFÉIER ; UN (01) CONSULTANT SÉNIOR EN GESTION INTÉGRÉE DE LA FERTILITÉ DES SOLS AFFECTÉES À LA CACAOCULTURE ET À LA CAFÉICULTURE ; UN(01) CONSULTANT JUNIOR SPÉCIALISTE EN AGRONOMIE DU CACAOYER ET DU CAFÉIER; UN (01) CONSULTANT JUNIOR SPÉCIALISTE EN BIOTECHNOLOGIE VÉGÉTALE ET MULTIPLICATION DU CACAOYER ET DU CAFÉIER; UN (01) CONSULTANT JUNIOR EN INFORMATIQUE DE GESTION</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 13-06-2023</p> |
|-----------|--|

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/042023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE SUPERETTE – STATION TOTAL MENDONG A BIYEM-ASSI (1,20 KM).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| | | | | | |
|--|--|----------------------------------|--|---------------------|---|
| 1 | Autres | | | | |
| <p>Au lieu de ... N/A</p> | | | | | |
| <p>Lire plutot AAO</p> <table border="1"> <tr> <td style="width: 30%;">Point 15.1.(a)</td> <td>Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission</td> </tr> <tr> <td>Point 15.2.</td> <td> Lire plutôt : B- Références : 03 éléments C- Personnel : 13 éléments D- Matériel : 14 éléments </td> </tr> </table> | | Point 15.1.(a) | Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | Point 15.2. | Lire plutôt : B- Références : 03 éléments C- Personnel : 13 éléments D- Matériel : 14 éléments |
| Point 15.1.(a) | Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | | | | |
| Point 15.2. | Lire plutôt : B- Références : 03 éléments C- Personnel : 13 éléments D- Matériel : 14 éléments | | | | |
| <p>RGAO</p> <table border="1"> <tr> <td style="width: 30%;">Article 34</td> <td>Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</td> </tr> </table> | | Article 34 | Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante. | | |
| Article 34 | Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante. | | | | |
| <p>RPAO</p> <table border="1"> <tr> <td style="width: 30%;">Article 12.2.1 (Volume 1)</td> <td>Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner</td> </tr> <tr> <td>Article 17.1</td> <td>Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission</td> </tr> </table> | | Article 12.2.1 (Volume 1) | Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner | Article 17.1 | Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission |
| Article 12.2.1 (Volume 1) | Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner | | | | |
| Article 17.1 | Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | | | | |
| <p>CCAP</p> <table border="1"> <tr> <td style="width: 30%;">Article 2</td> <td> Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics </td> </tr> </table> | | Article 2 | Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics | | |
| Article 2 | Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics | | | | |
| <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT</p> <p>-</p> | | | | | |



YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAONO/N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE POISSON AU MARCHÉ D'AKONO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;
Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;
Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;
Vu l' Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour les **travaux de construction d'un hall de poisson au marché d'Akono**, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant le procès-verbal N°0000407/PV/CIPM-CAK/2023 du 23/05/2023 de la séance d'examen du rapport d'analyse de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS NOA&FILS, Tél: +237 695 88 22 41/677 86 31 43** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux **travaux de construction d'un hall de poisson au marché d'Akono**, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande : **9 999 499 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf) Francs CFA** toutes taxes comprises ;

Délai : Trois mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha. Autorité Contractante. Communique que la lettre commande relative à la Demande de cotations N°01/ADC/C.NGANHA/CIPM/2023 du 13/04/2023 pour l'Aménagement de l'espace vert dans la ville de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINEPDED 2023 est attribuée aux **ETS ABOUTAHIR**, BP: Ngaoundéré, Tél. : 696 08 95 40 au montant **TTC 9 999 995 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) F CFA** avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°002/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 PORTANT SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA MAIRIE DE DOUALA 1ER ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier

Au lieu de ...

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la Planification et de la Mairie de Douala 1^{er} sis au siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès publication du présent avis, contre quittance de versement d'une somme non remboursable payable à **la RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DLA 1^{er}** :

| N° Lot | Désignations | Financement | Prévisions budgétaires TTC (En FCFA) | Mo |
|--------|---|----------------------------|---|----|
| 01 | FOURNITURE D'UNE EMBARCATION FLUVIALE | BIP MINEPIA | 10 000 000 | |
| 02 | FOURNITURE D'UN CAMION REMORQUEUR POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE POLICE MUNICIPALE | BUDGET CAD 1 ^{er} | 45 000 000 | |
| 03 | FOURNITURE D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK UP DC 4X4 | BUDGET CAD 1 ^{er} | 45 000 000 | |



1 Acquisition du Dossier**Lire plutot**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la Planification et de la Mairie de Douala 1^{er} sis au siège de ladite Commune dans la Vallée de la Besseke, des publication du présent avis, contre quittance de versement d'une somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE (50 000 FCFA)** payable à la **RECETTE MAIRIE DE DLA 1^{er}**

2 Remises des offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant TROIS sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF, UNE PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**). Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CIPM/CAD1^{er}/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA
MAIRIE DE DOUALA 1^{er}
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1^{er} – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er} (CIPM/CAD1^{er}) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **mardi 23 mai 2023 à 12 heures**.

Lire plutot

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant TROIS sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF, UNE PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**). Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CIPM/CAD1^{er}/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA
MAIRIE DE DOUALA 1^{er}
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1^{er} – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er} (CIPM/CAD1^{er}) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Jeudi 15 juin 2023 à 12 heures**.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **mardi 23 Mai 2023 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **Jeudi 15 juin 2023 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

LENGUE MALAPA



COMMUNE DE NGWEI

ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE LOT 1 : CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE SIX LATRINES DANS LES EP MAKONDO, BITOUTOUCK, SONG NDONG ET DINGOMBI ; LOT 2 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MAKONDO ; LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOVETERINAIRE A MAKONDO ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, DU MINADER ET DU MINEPIA EXERCICE 2023 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **31/05/2023 à 11 heures** et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 27/04/2023
POUR LES TRAVAUX DE :**

Lot 1 : Construction de quatre blocs de six latrines dans les EP Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
Lot 2 : Construction du poste agricole de Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
Lot 3 : Construction d'un Centre Zoovétérinaire A Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **02/06/05/2023 à 13 heures** et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 27/04/2023
POUR LES TRAVAUX DE :**

Lot 1 : Construction de quatre blocs de six latrines dans les EP Makondo, Bitoutouck, Song Ndong et Dingombi ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
Lot 2 : Construction du poste agricole de Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
Lot 3 : Construction d'un Centre Zoovétérinaire A Makondo ; dans la Commune De Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **31/05/2023 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **02/06/2023** à **14** heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGWEI le 22 Mai 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE /ACO/PREFECTURE/CDPM/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE A LA PERCEPTION DE DEUK DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 26/05/2022 à 13 heures et s'effectuera par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de l'Hôtel des Finances de Bafia.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 01/06/2022 à 13 heures et s'effectuera par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de l'Hôtel des Finances de Bafia.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| 2 | Autres |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> |

2 Autres
Lire plutôt

| Au lieu de : (ou manquement) | Lire : (ou ajouter) |
|--|--|
| DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001 | |
| Ouverture des plis le 26/04/2023 à 13 heures | L'ouverture des plis aura lieu le : 1^{er} /06/2023 |
| L'irrégularité du système d'évaluation de l'offre choisie ; | Ne pas considérer les critères essentiels |
| L'irrégularité de la stipulation de l'article 6(1) du Règlement de la consultation (RC) relative à l'élimination de l'offre | Sans objet |
| La désignation irrégulière du percepteur comme Maître d'Ouvrage dans le cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP) | Le Maître d'Ouvrage Délégué est le Préfet d'Inoubou |

BAFIA le 24 Mai 2023

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00060 /C/MINH DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00064/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES AU QUARTIER ANGUISSA DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,**

Par décision n°00126/D/MINH DU du 22 MAI 2023, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

| LOT | VILLE/QUARTIER | SOUSSIONNAIRE | MONTANTS TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|--------|--------------------|---|----------------------------|----------------------|
| Unique | Yaoundé / Anguissa | TRACOCAM Sarl BP/ 17612 Yaoundé Tél: 242 005 090 | 651 674 592 | Huit (08) Mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NGANHA**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que la lettre-commande relative à la Demande de cotations N° 02/ADC/C.NGANHA/CIPM/2023 du 13/04/2023 pour la fourniture de l'Équipement en 263 tables bancs pour les Ecoles Publiques de la Commune, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINEDUB 2023 est attribuée aux **ETS HANACH**, BP : 85 Ngaoundéré, Tél. : 697 11 30 47 au montant **TTC 7 899 963 (Sept millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-trois) F CFA** avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N°00137 /D/MINH DU 24 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES
COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NATIONAL RESTREINT
N°00066/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDE ET
DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00066/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/23 du 13 avril 2023 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales des villes de Yaoundé et Douala (en procédure d'urgence). Financement : BIP MINH DU - Exercice 2023;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°49 du 23 Mai 2023 de la CIPM/MINH DU, proposant les attributions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives à la consultation suscitée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaire | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|---------|--|------------------------|--------------------|
| 1 | YAOUNDE | Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEILS | 49 899 900 | Six (06) mois |
| 2 | DOUALA | BEC LA ROUTIERE | 49 519 755 | Six (06) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 02 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 22/05/2023 heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National Ouvert N° 010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION en cinq (05) lots, Exercices 2023, 2024 et 2025. En procédure d'urgence "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le _09 juin 2023_ à 12 heures, heure locale,</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 22/05/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le _09 juin 2023_ à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> |

| 3 | Autres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> |

3 Autres**Lire plutot****PIECE N° 4 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

5.3 Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9^è étage, porte 911, au plus tard le **...09 juin 2023** à **12 heures**, heure locale

5.6. Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9^{ème} étage, porte 911, au plus tard le **...09 juin 2023** à **12 heures**, heure locale.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **09 juin 2023... à 13 heures**, heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CSI D'OVANGOUL 3, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°004/D/J12.02/CAK/SG/CIPM-CAK** du **24 Mai 2023** et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| Désignation du projet | Entreprises | Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC) | Délai (Mois) | Observations |
|---|---|---------------------------------------|--------------|---------------|
| <i>travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) au CSI d'Ovangoul 3</i> | ETS NOA&FILS Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43 | 8 500 000 | 03 | Adjudicataire |

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 26/04/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN MUNICIPAL AUX ALENTOURS DU ZOO DE MVOG-BETSI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|---|----------------|--|------------|--|---------------------------|---|--------------|---|-----------|---|
| 1 | Autres | | | | | | | | | | |
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> | | | | | | | | | | |
| | <p>Lire plutôt</p> <p>AAO</p> <table border="1"> <tr> <td>Point 15.1.(a)</td> <td>Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission</td> </tr> </table> <p>RGAO</p> <table border="1"> <tr> <td>Article 34</td> <td>Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante</td> </tr> </table> <p>RPAO</p> <table border="1"> <tr> <td>Article 12.2.1 (Volume 1)</td> <td>Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner</td> </tr> <tr> <td>Article 17.1</td> <td>Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission</td> </tr> </table> <p>CCAP</p> <table border="1"> <tr> <td>Article 2</td> <td> Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril relative à l'application du Code des Marchés Publics </td> </tr> </table> <p>LE RESTE SANS CHANGEMENT</p> <p>-</p> | Point 15.1.(a) | Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | Article 34 | Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante | Article 12.2.1 (Volume 1) | Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner | Article 17.1 | Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | Article 2 | Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril relative à l'application du Code des Marchés Publics |
| Point 15.1.(a) | Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | | | | | | | | | | |
| Article 34 | Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante | | | | | | | | | | |
| Article 12.2.1 (Volume 1) | Insérer 1 : Déclaration d'intention de soumissionner | | | | | | | | | | |
| Article 17.1 | Lire : Absence ou non-conformité de la caution de soumission | | | | | | | | | | |
| Article 2 | Supprimer : Points 10 ; 13 et 17 Insérer point 15 : la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril relative à l'application du Code des Marchés Publics | | | | | | | | | | |

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES



COMMUNE DE NGWEI

ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN DE MAKONDO ET ENVIRONS ; LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES ; LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **01/06/2023 à 11 heures** et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 28/04/2023
POUR LES TRAVAUX DE :**

**LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN
DE MAKONDO ET ENVIRONS ;**

LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES ;

**LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ;
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **02/06/2023 à 11 heures** et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 28/04/2023
POUR LES TRAVAUX DE :**

**LOT 1 : INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE URBAIN
DE MAKONDO ET ENVIRONS ;**

LOT 2 : CMA DE MAKONDO : INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES ;

**LOT 3 : CSI DINGOMBI ET SONG NDONG : INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES ;
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **01/06/2023 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **02/06/2023** à **12** heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGWEI le 22 Mai 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°003/A/ C-NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/03/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CITÉ CI HAUT DU REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DESPLIS, QUI: INITIALEMENT:DATE OUVERTURE DES PLIS: JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERER PLUTOT;DATE OUVERTURE DESPUS : SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 25/05/2023 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront places dans une grande enveloppe anonyme portant la mention ; N° 003/AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p style="text-align: center;">n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 03/06/2023 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront places dans une grande enveloppe anonyme portant la mention ; N° 003/AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PADANG (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE KOUDOUGOU (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p style="text-align: center;">n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura Ueu le 25/05/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne d Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de lee choix dûment mandatée.</p> |

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **03/06/2023** à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAYO-HOURNA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°006/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE – VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **G2BI SARL BP : 12844 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

| MONTANT (FCFA HT) | MONTANT (FCFA TTC) | DELAI D'EXECUTION |
|---|--|--------------------------|
| Deux cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent trente-deux (218 982 432) | Deux cent soixante un millions cent trente-six mille cinq cent cinquante (261 136 550) | Trois (03) mois |

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUM, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N°002/D/J12.02/CAK/SG/CIPM-CAK du 24 Mai 2023 et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| Désignation du projet | Entreprises | Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC) | Délai (Mois) | Observations |
|---|---|---------------------------------------|--------------|---------------|
| <i>travaux de réhabilitation de l'école publique de Doum, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre</i> | ETS NOA&FILS Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43 | 19 975 000 | 03 | Adjudicataire |

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N° 007/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 013/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant:

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|---|--|------------------------------|--------------------------|
| <i>ETS TDP & CIE</i> <i>BP : 40800 Douala.</i> <i>Tél : 698 59 58 11.</i> | <i>Travaux de réhabilitation de la piste agricole NKOLOSSANANGA- carrefour NGBABA II, dans la Commune de Monatéle, arrondissement de Monatéle.</i> | <i>23 744 484 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE DIR

COMMUNIQUE N° 04/C/C DIR /SG/ 2023 DU 11 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N°04/DM/C-DIR/2023 DU 11 MAI 2023, OBJETS DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N° 08 ; 09 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ET 15/AONO /C DIR/SG/CIPM/ 2023 DU 14 MARS 2023, POUR LES REALISATIONS DES PROJETS SUIVANTS DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA : - N° 08/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVE DE LA COURS DE LA CASE DE PASSAGE N°2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)- N° 09/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA CASE DE PASSAGE N°2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 10/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS LOGEMENTS DE LA CASE N° 2 DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 11/ AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNATS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 12/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A BAGODO, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 13/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR AU NOUVEAU SITE MARCHÉ DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 14/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAJER, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 15/AONO/C-DIR/SG/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUIZORE, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 04/DM/C-DIR/SG/2023 DU 11 MAI 2023

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des lettres commandes relatives aux appels d'Offres susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

| Maitre d'ouvrage | Lieu d'exécution | Entreprise | Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement | Montant TTC (FCFA) attribué | Montant HT (FCFA) attribué | Délai d'exécution | Observation |
|----------------------|-------------------------|---|---|-----------------------------|----------------------------|-------------------|--------------|
| MAIRE COMMUNE DE DIR | DIR | ETS FAST SERVICE | 10 000 000 FCFA | 10 000 000 FCFA | 9 999 882 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | DIR | ETS HAMID | 9 550 290 F CFA | 9 550 290 FCFA | 7 966 900 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | DIR | ETS FAST SERVICE | 15 000 000 F CFA | 15 000 000 FCFA | 12 876 616 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | DIR | ETS AMAFLO | 19 999 999 FCFA | 19 999 990 FCFA | 16 771 4808 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | BAGODO | ETS TG.COM | 19 999 999 FCFA | 19 999 999 FCFA | 16 770 650 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | Site Nouveau Marché Dir | ETS ZAKAR ET FRERES | 21 458 824 FCFA | 21 458 824 FCFA | 17 994 821 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | BADJER | GROUPEMENT ETS MOHAMADDU LABARANG ET ETS YAYA SOUNOUSSI | 17 500 000 FCFA | 17 500 000 FCFA | 14 675 052 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |
| | GUIZORE | ETS TG.COM | 17 499 914 FCFA | 17 499 914 FCFA | 14 671 980 FCFA | Quatre (04) Mois | Attributaire |

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter à la Mairie de DIR, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de lettres commandes. Passé ce délai, les attributions seront purement et simplement annulées. /-

DIR le 11 Mai 2023

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO015/DM/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 005/AONO/CM/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023, RELATIF À LA RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ DE MONATÉLÉ, COMMUNE DE MONATÉLÉ, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ. CENTRE DE SANTÉ DE NLONGBON I (LOT 1) ET CENTRE DE SANTÉ DE NGOMO (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution ;
 Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
 Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
 Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
 Vu Le dossier d'appel d'offre national n° 005/AONO/CM/CIPM/2023 du 16 Mars 2023 ;
 Vu Les procès-verbaux de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 05 Mai 2023 ;
 Vu L'avis favorable de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°012/2023/L/CIPM du 10 Mai 2023 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente décision, sont attributaires de l'appel d'offre N° 005/AONO/CM/CIPM/2023 du 16 Mars 2023, les entreprises ci-après :

| Désignation du projet | Entreprise attributaire | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|---|---|-----------------------|-------------------|
| ETS AGUY BP : 48 Monatéle. Tél : 677 08 14 03. | Réhabilitation de certains centres de santé de Monatéle, Commune de Monatéle, département de la Lékié. Centre de santé de NLONGBON I (Lot 1) | 9 980 000 FCFA | Trois (03) mois |
| ETS JEANIK BP: 6750 Yaoundé. Tél : 699 97 07 81 | Réhabilitation de certains centres de santé de Monatéle, Commune de Monatéle, département de la Lékié. Centre de santé de NGOMO (Lot 1) | 9 600 000 FCFA | Trois (03) mois |

Article 2 : Les entreprises attributaires ci-dessus sont invitées à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

TRADEX S.A

DECISION N°005/DG /TRADEX/CIPM /23 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 avril 2023, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Kano, lot « Génie Civil – Plomberie - VRD » ;

Considérant le Procès-Verbal N°039/CIPM-TRADEX/2023 du 15 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 04 avril 2023, pour le montant ci-après :

| ENTREPRISE | MONTANT (FCFA HT) | MONTANT (FCFA TTC) | DELAI D'EXECUTION |
|--------------------------------|--|--|----------------------|
| G2BI SARL BP : 12844 Douala | Deux cent dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent trente deux (218 982 432) | Deux cent soixante un millions cent trente-six mille cinq cent cinquante (261 136 550) | Trois (03) mois |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

DECISION N°006/TRADEX/DG/CMA/23 DU 24/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 05 avril 2023, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Kano, lot « Electricité Générale - Climatisation - Ventilation » ;

Considérant le procès-verbal N°40/CIPM-TRADEX/2023 du 15 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 24 mai 2023 de la Cellule des Marchés de la société TRADEX, relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse l'offre financière du soumissionnaire PRO-ELEC ENGINEERING de l'Appel d'Offres susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 05 avril 2023, pour le montant et le délai ci-après :

| ENTREPRISE | MONTANT HT en FCFA | MONTANT TTC en FCFA | DELAI D'EXECUTION |
|---|---|---|-------------------|
| PRO-ELEC ENGINEERING SARL BP 15 690 Douala | Trente un millions sept cent vingt-quatre mille quinze (31 724 015) | Trente-sept millions huit cent trente mille huit cent quatre-vingt-huit (37 830 888) | Trois (03) mois |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 24 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

ADDITIF N°017/A/CAD4/CIPM/2023. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008-B/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU CAMWATER À BONENDALÉ, BOJONGO ET MABANDA- BONABERI – DOUALA SUR 1240 ML EN PROCÉDURE D'URGENCE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) 2^{ème} étage porte 1, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57 au plus tard le 23 Mai 2023 à 13 heures (heures limites) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER A BONENDALÉ, BOJONGO ET MABANDA- BONABERI – DOUALA « Á N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) 2^{ème} étage porte 1, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19/ 672 47 94 57 au plus tard le 30 Mai 2023 à 13 heures (heures limites) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER A BONENDALÉ, BOJONGO ET MABANDA- BONABERI – DOUALA « Á N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le 23 Mai 2023 à 14 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2^{ème} étage porte 11. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le 30 Mai 2023 à 14 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2^{ème} étage porte 11. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> |

DOUALA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE DEMDENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPIVIP-DDG/2023 DU 16/05/2023 POUR L'ACQUISITION EN DEUX PHASES D'ENGINS D'EXPLOITATION POUR LA CARRIERE MUNICIPALE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune Demdeng, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de Demdeng, un Appel d'Offres pour l'acquisition d'engins (pelle chargeuse, brise roche et un générateur électrique) dans le cadre de la création et exploitation d'une carrière semi mécanisée à MVUH dans la commune de Demdeng, Département de KOUNG-KHI, Région de l'ouest (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent l'acquisition pelle chargeuse à pneus, une brise roche et un générateur électrique dans le cadre de la création et l'exploitation d'une carrière semi mécanisée à MVUH dans la commune de Demdeng, tels que définis dans les Spécifications Techniques dudit DAO

3. Cout Prévisionnel

168 000 000 (Cent soixante-huit millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du maire de la Commune de Demdeng dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Demdeng, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Demdeng d'une somme non-remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de Demdeng au Secrétariat du maire, au plus tard le 09/06/2023 à 10 heures (Heure limite) et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 16/05/2023
POUR L'ACQUISITION EN DEUX PHASES D'ENGINS D'EXPLOITATION POUR LA CARRIERE MUNICIPALE DE
DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM. DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Quatre mois (04) jours

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois millions trois cent soixante mille (3 360 000) FRANCS CFA, établie selon le modèle indiqué dans le DAG, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de

dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAG sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Demdeng, le 09/06/2023 à 11 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires et essentiels.

1. Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 h qui suivent l'ouverture ;
- être sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique ;
- La non satisfaction du critère « conformité de la fourniture aux spécifications techniques majeures » ;
- Note technique inférieure à 70%.

2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre (03 critères);
- Les références de l'entreprise (02 critères);
- La note méthodologique d'exécution des prestations (04 critères);
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques (08 critères);
- La capacité financière (01 critère);
- La preuve de l'acceptation des conditions du marché (02 critères).

3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins Quatorze (14) des Vingt (20) critères essentiels ci-dessus.

Le critère « conformité de la fourniture aux spécifications techniques majeures » est validé si au moins cinq (05) de ses sous-critères sont jugés satisfaisants.

4. Evaluation financière à l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des marchés de la Mairie de Demdeng, Tel : 699 74 91 84/699 82 02 23.

DEMDENG le 16 Mai 2023

Le MAIRE

FOGUE Médard

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°006/C/C1 8/SP DU 10/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, NO 005/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 27 MARS 2023, POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AN LYCEE DE NIEL, DELOCALISEE AN LYCEE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR, communique :

Par Decision Prefectorale n°006/DP/C18/SP du 10/05/2023 L'entreprise denommee « **ETS MADDO & FILS** », B.P : **55 NGAMBE**, Tel **693281734 / 677522403**, n° Identifiant Unique (NIU) : **P106000108480Z**, n° Registre de Commerce **98L2341**, a ete retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscite, au vu des conclusions du proces-verbal de la session du **03 mai 2023**, de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics, ci-dessous :

| Soumissionnaire | Offre administrative | Offre technique | Offre financiere | Decision |
|-----------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------|
| ETS MADDO & FILS | Conforme aux prescriptions du DAO. | Note = 84,61% (>70% requis) | Montant TTC : 34 995 370 FCFA Montant HT : 29 346 222 FCFA Delai : 04 mois | Adjudicataire |

L'adjudicataire est invite a se presenter a la Prefecture d'EDEA, dans un delai de **cing (05) jours** des publication du present communiqué, pour notification de la Decision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 10 Mai 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE OKOMBE-BILIK 2-MANGO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision N°001/D/J12.02/CAK/SG/CIPM-CAK du 24 Mai 2023 et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| Désignation du projet | Entreprises | Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC) | Délai (Mois) | Observations |
|--|---|---------------------------------------|--------------|---------------|
| <i>travaux de réhabilitation de la route Communale Okombe-Bilik 2-mango, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre</i> | ETS NOA&FILS Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43 | 26 500 000 | 03 | Adjudicataire |

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE FOKOUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/C.FE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS: PISTE" 1 MENGUE -TOG-TOU -TSEUFAM (4KM) YCOMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML ^ 4,00 KM PISTE: 2 CARREFOUR DOUMBOUO (FOTOMENA)-NOUVELLE ROUTETCHUELEVENG-NKO'O TSITSAK -CHEFFERIE SUPERIEUR FOTOMENA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK-CHEFFERIE NKO 0-ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE MEKA-INTERRQ6186,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE U MENOUA, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
FOND ROUTIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets du programme 2023 du fonds routier, le Maire de la Commune de FOKOUE lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES SUIVANTS DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concernent la réhabilitation de routes dans la Commune de Fokoué, Département de laMenoua. Ils comprennent :

Remblai provenant d'emprunt

Mise en forme de la plate forme ycompris curage des fossés et exutoires

Reprofilage- compactage ycompris fossés et exutoires

Création desfossés divergens et exutoires enterre

Couche de roulement en grave latéritique

Curage de buses

Fourniture et pose debuse métallique 0800

Puisard en maçonnerie pour buse métallique 0800

Tete en maçonnerie pour buse0800

Fossées maçonnés

Réhabilitation des fossées maçonnés

3. Cout Prévisionnel

LOT 1:60 000 000 FCFA

LOT 2: 70 000 000 FCFA

LOT 3; 70 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en 01 (un)

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine du genie civil et du Genie rural.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés parte BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

7. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis d'appel d'offres dans le site de l'ARMP, par voie d'affichage au barbillard de la commune, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) à la Commune de FOKOUE, secrétariat général

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Fokoue dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **175.000 (Cent soixante-quinze mille) francs CFA**, payable au fonds routier à Yaoundé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Fokoué au plus tard le **17 JUIN 2023 15 heures 00 minutes heure locale**. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention: Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CIPM/aFE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS: PISTE: 1 MENGUE •TOG-TOU - TSEUFAM (3km) YCOMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML 4,00 KM PISTE: 2CARREFOURDOUMBOUO (FOTOMÈnA)-NOUVELLE ROUTETCHUELEVENG-NKO'OTS^ A SUPERIEUR FOTOMÈNA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK -CHEFFERIE NKO'O -ECOLE PRIMAIRE BIUNGUE DE MEKA INTER R0618 6,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LAMENOUA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de ;

. Phase 1(Programme 2023) ;Quaiaic f04i mois

. Phase 2(Programme 2024) :Quatre (04) mois

. Phase 3(Programme 2025) :Quatre f04) mois

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission du présent Avis est de **3 500 000 FCFA** et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offreSe

12. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de première ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17 JUIN 2023 à 16 heures 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle SeUs tes'sou°rliirsirn^naires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- . Toute offre ayant obtenu moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.
- . Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par IARMP ,
- Avoir un marché de l'exercice antérieur en cours d'exécution ;
- . Pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisées dans les 48 heures ;
- Offre financière incomplète. 2-Principaux critères de qualification
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :
- Références de l'entreprise
- Matériel de l'entreprise
- Personnel • Méthodologie- organisation
- Offre financière
- Présentation Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%), soit 21 oui sur 30 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre **pendant 90 jours** à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de FOKOUE.

FOKOUÉ le 17 Mai 2023

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 22 MAI 2023** EST **REPORTÉE AU 09 JUIN 2023**. ____

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A MINTA (LOT 1) ; CONSTRUCTION DE NEUF (09) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MINTA (LOT 2) ; CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LES MARCHES DE : WALL, NIO ET A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINTA CENTRE DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023
ET PAR DECISION N° 01/DM/RC/DHS/CMTA/SG/22 DU 11/04/23**

| N° LOT | Soumissionnaires | Montant TTC LU | Montant TTC corrigé |
|---------------|--|---------------------------|--------------------------------|
| LOT 1 | CAMTRAL CO SARL BP 4527 YAOUNDE | 31 839 714 | 31 839 714 |
| LOT 2 | ETS FALCON | 24 898 130 | 24 898 130 |
| LOT 3 | CAMTRAL CO SARL BP 4527 YAOUNDE | 10 451 434 | 10 451 434 |

Les soumissionnaires **CAMTRALCO SARL BP 4527 YAOUNDE** et **ETS FALCON & CAMTRALCO SARL BP 4527 YAOUNDE** Aire D'abattage A Minta (LOT 1) pour un montant de **Teinte-un millions huit cent trente-neuf mille sept cent quatorze (31 839 714) francs CFA** pour la construction de boutiques au marché central de Minta (LOT 2) pour un montant de **vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent trente quater (24 898 130) francs CFA** pour la construction de toilettes publiques dans les marchés de : Wall, NIO et à l'école publique bilingue de Minta centre pour un montant de **cent trente quater (10 451 434) francs CFA**

Lesdites entreprises qui disposent d'un délai de livraison de trois (03) mois à compter de la publication du présent communiqué **(07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement des lettres-commande correspondantes

MINTA le 11 Avril 2023

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°002 /A/ C.NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PUS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARNDAKE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD LEMAIREDELA COMMUNEDEMAYO HOURNA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES SONNUSSIONNALRES À L'AVIS D'APPEL D'OPRES NATIONAL OUVERT CITÉ CI HAUT DU TEPORT DELÀ DATE D'OUVERTURE DESPLIS, QUI:INITIALEMENT;DATE OUVERTURE DES PLIS;JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERER PLUTOT:DATE OUVERTURE DESPUS ;SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offire rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 25/05/2023 à 10 heures précises.]-cs plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : N° 002/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARNDAKE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.</p> <p style="text-align: center;">"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offire rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 03/06/2023 à 10 heures précises .]-cs plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : N° 002/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO (LOT 01) ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARNDAKE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.</p> <p style="text-align: center;">"A n 'ouvrir qu 'en séance dedépouillement "</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 25/05/2023 à 11h heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 03/06/2023 à 11h heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |

MAYO-HOURNA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU
22 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE
ELECTROGENE DANS LA STATION-SERVICE PILOTE CSPH DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE
MUANENGUBA, REGION DU SUD-OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène dans la station-service pilote CSPH de Nguti, Département du Kupe Muanenguba, Région du Sud-Ouest.

A cet effet, le présent Avis a pour objet la pré-qualification des structures spécialisées dans la réalisation des prestations de services relatives à la fourniture, l'installation et la mise en service des groupes électrogènes, disposant d'un service après-vente qualifié, et d'une expertise avérée dans le domaine des prestations sollicitées.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 110 KVA, afin d'assurer la disponibilité continue de l'énergie électrique, et le fonctionnement permanent des infrastructures susmentionnées en cas de coupure ou de perturbation de l'alimentation fournie par ENEO. Lesdites prestations comprennent :

la fourniture d'un groupe électrogène de 110 KVA avec inverseur Pré-câble ;
le transport et la manutention ;
l'amené et le repli du matériel ;
les travaux liés à l'installation, l'hébergement, la sécurisation dans un local technique et la mise en service dudit groupe électrogène ;
le passage de câbles de puissance et commande sur site entre le Groupe électrogène, l'inverseur et le panneau ENEO ;
la prolongation de l'évacuation de gaz surchauffe ;
la protection contre la foudre ;
la mise à terre du groupe électrogène ;
le raccordement des équipements installés et leur mise en service ;
tous travaux de génie civil nécessaires à la pose et au raccordement des différents équipements ;
les essais et la mise au point de l'installation ;
la dépose et le transport, jusqu'à destination indiquée par le Maître d'Ouvrage, du groupe trouvé in situ ;
toutes prestations nécessaires au bon fonctionnement des installations.

3. Période d'exécution

La durée d'exécution des prestations est de six (06) mois.

4. Participation et origine

Le présent Avis est ouvert aux sociétés et aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sollicitées.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2023.

6. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels, dans une enveloppe fermée et scellée ne portant ni cachet ni indication de l'identité du candidat. Ces documents doivent parvenir au Service des marchés de la CSPH, porte 325 du siège social situé au Carrefour Warda Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, B.P. 501 au plus tard le 02 Juin 2023 à 10h, heure locale, et porter les mentions suivantes :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03/23/AONR/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM DU 22 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DANS LA STATION-SERVICE PILOTE CSPH DE NGUTI, DEPARTEMENT DU KUPE MUANENGUBA, REGION DU SUD-UEST.

7. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent :

fournir les informations et documents justifiants ou attestant de leurs qualifications et expériences professionnelles pour l'exécution des prestations demandées ;
produire les références concernant l'exécution des contrats analogues ;
justifier les capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter, et
disposer du personnel ayant les capacités requises pour les prestations objet du présent Avis ;
produire les documents techniques comprenant les caractéristiques des équipements (fiche technique des équipements et accessoires proposés).

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

A. Volume 1 (Pièces administratives)

Le lot 1 contient les documents suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- a) une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat ;
- b) un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- c) une attestation d'immatriculation délivrée par les impôts ;
- d) une attestation de non redevance tenant lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- e) un certificat de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- f) une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- g) une copie certifiée d'un plan de localisation ;
- h) une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- i) une copie du registre du commerce ;
- j) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- k) un certificat de non-endettement.

B.1. Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre les informations et documents justifiant les qualifications du personnel technique requis d'une part, et les références attestant l'exécution des contrats analogues d'autre part :

- a) personnel technique ;
- b) référence concernant les marchés analogues ;
- c) moyens logistiques ;
- d) capacité financière ;
- e) attestation d'habilitation.

8. Critères d'évaluation

La qualité des offres techniques sera évaluée sur la base des critères suivants :

A. Critères éliminatoires :

- a) fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- b) absence ou non production d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- c) note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur dans laquelle le soumissionnaire certifie non seulement le non-abandon d'un contrat au cours des 03 dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

B. Critères essentiels :

La qualité des offres techniques sera évaluée sur la base des critères suivants :

a) Présentation de l'offre (05 points)

Présentation de l'offre (netteté, reliure en spirale, lisibilité, ordonnancement, intercalaires couleur).

b) Capacités professionnelles (25 points)

*Références du candidat : (5 points/référence) points

Au moins cinq (05) références dans les prestations de fourniture, installation et mise en service des groupes électrogènes au Cameroun (25 pts).

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de la prière et dernière page du contrat faisant figurer les signatures des parties contractantes. Ladite copie devra être claire et lisible ; La photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

c) Capacités techniques (25 points)

*Personnel technique : (05 points/ année d'expérience)

a) Chef de mission, avec BTS disposant d'au moins (03) années d'expérience dans la fourniture, l'installation et la mise en service des groupes électrogènes (15 pts) ;

b) Technicien de suivi avec Certificat d' Aptitude Professionnel en électricité disposant d'au moins (02) années d'expérience en projet similaire (10) pts ;

Pour être validée chaque référence devra être justifiée par un CV daté et signé, une copie certifiée conformes des diplômes et une attestation de présentation de l'original du diplôme.

d) Moyens logistiques : (10 points)

Justificatif en propriété ou en location d'un véhicule de transport (10 pts) ;

(Joindre copie de la carte grise ou contrat de location)

e) Attestation d'habilitation : (20 points)

Production d'une attestation d'habilitation à fournir des groupes électrogènes du fabricant.

f) Capacité financière : (10 points)

Attestation de surface financière supérieure ou égale à 15.000.000 FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

g) Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur avec photo : (05 points)

Seuls les candidats ayant totalisé une note supérieure ou égale à 80 % à l'issue de l'évaluation des offres techniques seront pré qualifiés.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél : 2 22 50 30 00 / 222 50 30 10 ; B.P : 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm.

10. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres relatif à la réalisation des prestations requises. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N° 004/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 001/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 010/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, les entreprises ci-après ont été retenues pour la réalisation des projets suivants :

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|--|---|------------------------------|--------------------------|
| <i>ETS AGUY</i> <i>BP : 48 Monatéle.</i> <i>Tél : 677 08 14 03.</i> | <i>Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de de MPONG (Lot 1), Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre.</i> | <i>16 988 838 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |
| <i>ETS BELCO AND PARTNERS SARL</i> <i>BP: 4600 Yaoundé.</i> <i>Tél : 675 051 790</i> | <i>Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de de NKONGMESSE (Lot 2), Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre.</i> | <i>17 456 173 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |

Les Directeurs des entreprises attributaires ci-dessus sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N° 00064 /A/MINH DU 24 MAI 2023 PORTANT SUR LA CORRECTION DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU LOT 3 ET LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00074 /AONO/CIPM/MINH DU/2023 DU 02 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : TROIS (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

- La date de remise et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :
 - au lieu de :

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Date et Heure de dépôt des Offres | 31 Mai 2023 à 13 heures 00 |
| Date et Heure d'Ouverture des Offres | 31 Mai 2023 à 14 heures 00 |

- lire plutôt :

| | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| Date et Heure de dépôt des Offres | 05 Juin 2023 à 13 heures 00 |
| Date et Heure d'Ouverture des Offres | 05 Juin 2023 à 14 heures 00 |

-Le cadre du devis quantitatif et estimatif est modifié ainsi qu'il suit :
-au lieu de:

-VOIR TABLEAU SUR PDF

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°007/TRADEX/DG/CMA /23 DU 24/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 05 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À KANO, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur Général** de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **PRO-ELEC ENGINEERING SARL, B.P. 15 690 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

| MONTANT (FCFA HT) | MONTANT (FCFA TTC) | DELAI D'EXECUTION |
|---|---|--------------------------|
| Trente un millions sept cent vingt-quatre mille quinze (31 724 015) | Trente-sept millions huit cent trente mille huit cent quatre-vingt-huit (37 830 888) | Trois (03) mois |

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 24 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES
LOCAUX DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

| N° du lot | Adjudicataire | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|-----------|--|---|---------------------------|
| 1 | PROTEC SECURITY SARL , BP 212 Yaoundé, Tél : +237 672 64 78 81/692 66 66 63 | Trente-quatre millions sept cent cinquante-cinq mille (34 755 000) | Vingt-un (21) mois |
| 2 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Vingt-huit millions trois cent cinquante mille (28 350 000) | Vingt-un (21) mois |
| 3 | PROTEC SECURITY SARL , BP 212 Yaoundé, Tél : +237 672 64 78 81/692 66 66 63 | Dix-neuf millions cent dix mille (19 110 000) | Vingt-un (21) mois |
| 4 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Trente-sept millions huit cent mille (37 800 000) | Vingt-un (21) mois |
| 5 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Quatre-vingt-cinq millions cinquante mille (85 050 000) | Vingt-un (21) mois |

Ces soumissionnaires sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00062 /C/MINH DU DU 24 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NATIONAL RESTREINT N°00066/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DES VILLES DE YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00138_/D/MINH DU du 24 MAI 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives à la consultation susmentionnée :

| N° Lot | Villes | Soumissionnaire | Montant TTC (en F CFA) | Délai de livraison |
|--------|---------|--|------------------------|--------------------|
| 1 | YAOUNDE | Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEILS | 49 899 900 | Six (06) mois |
| 2 | DOUALA | BEC LA ROUTIERE | 49 519 755 | Six (06) mois |

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N°005/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 002/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 011/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant:

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|---|---|------------------------------|--------------------------|
| <i>ETS JACMEL</i> <i>BP : 12950 Yaoundé.</i> <i>Tél : 671 99 92 70.</i> | <i>Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de KOUGOUDA 2, Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre.</i> | <i>17 342 408 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKON 2 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023
ET PAR DECISION N° 03/DM/RC/DHS/CMTA/SG/22 DU 11/04/23

| N° LOT | Soumissionnaires | Montant TTC LU | Montant TTC corrigé |
|---------------|----------------------------|-------------------|------------------------|
| LOT UNIQUE | GA (GROUPE ANNABERTY) Sarl | 19 999 955 | 19 999 955 |

Le soumissionnaire **GA (GROUPE ANNABERTY) Sarl** est retenu pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe pour un montant de **Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq (19 999 955) de francs CFA TTC**,

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois (03) mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter à la Mairie de MINTA dans un délai de **trois (03) jours** qui suivent à la Mairie de MINTA pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 11 Avril 2023

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAONO/N°005/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE POISSON AU MARCHÉ D'AKONO, DANS LACOMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°005/D/J12.02/CAK/SG/CIPM-CAK** du **24 Mai 2023** et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| Désignation du projet | Entreprises | Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC) | Délai (Mois) | Observations |
|---|--|---------------------------------------|--------------|---------------|
| <i>travaux de construction d'un hall de poisson au marché d'Akono</i> | ETS NOA&FILS Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43 | 9 999 499 | 03 | Adjudicataire |

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°043/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 28 FEVRIER 2023 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES ENTREPRISES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE EN VUE DE LA RESTRUCTURATION DE CERTAINS CIMETIÈRES DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 007/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 28 février 2023 sont autorisées à soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint pour la présélection des entreprises en vue de la réalisation de l'étude APD pour la rénovation du marché de la Cité des Palmiers :

| RANG | ENTREPRISES | RESULTATS/100 |
|------------------|---|---------------|
| 1 ^{er} | GRUPEMENT INNOENGINEERING GROUP-ENSERBAT TP-ALL PRESS SARL | 95 |
| 2 ^{ème} | POLYGONE SARL | 90 |
| 3 ^{ème} | CER ENGINEERING SARL | 86 |

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DEMDENG

N°001 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/APMP-DDG/2023 DU 13 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 /AONO/ SG/SIGAMP/APMP-DDG/2023 DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE D'ASTREINTE A DEMDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST: PHASE 2 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LEMAIRE DE LACOMMUNE DE DEMDENG,

DECIDE:

Article 1" : La Lettrecommande, objet de l'Appel d'offres susviséest, pour compter de ladate de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise **ETS BECAM ETPP BP: 579 BAFOUSSAM Tél : 659 17 11 08** pour un montant TTC de **8 862 345** (Huit millions huit cent soixante-deux milletrois cent quarante-cinq) FCFA pour un délai d'exécution de **Trois (03) Mois**.

Article 2. - La présente décision sera enregistréeet publiée partout où besoin sera./.

DEMDENG le 13 Avril 2023

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DE MENGUE 2, LOUM, MEDONLONG, NIO MARCHÉ, MBARGUE ECOLE (LOT 1) ET CONSTRUCTION DE PUIS AMÉNAGÉ DANS LES LOCALITÉS DE SANDJA, TIKARE, ET BITI BIDOUNG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,
 Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023;
 Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
 Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,
 Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
 Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
 Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
 Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,
 Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
 Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/du 25 Avril 2022 relative à l'application du code de marché public ;
 Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023, relatives à l'exécutions aux survies et au contrôle d'exécution des budgets, des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2023 ;
 Vu la lettre n°000002/L/CMTA/PCIPM/SEC/2023 du 05/04/2023 relative à la proposition d'attribution,
 Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2023;
 Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : est déclaré adjudicataire de la de l'appel d'offre national ouvert n°02/AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, du 27/02/2023 l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

| N° LOT | ENTREPRISES | MONTANT TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX |
|--------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| LOT 1 | WORLD BUSINESS & CO B.P 494 Kribi | 42 405 136 | 90 jours calendaires |
| LOT 2 | WORLD BUSINESS & CO B.P 494 Kribi | 19 413 747 | 90 jours calendaires |

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite le directeur général de ladite entreprise à passer dans locaux de la commune de Minta pour la signature des projets des marchés

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO010/DM/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO/CM/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023, RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE Mpong et Nkongmesse (LOT 1 ET LOT 2), COMMUNE DE MONATÉLÉ, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

Vu La constitution ;
 Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
 Vu Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 ; portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU Patrick au poste de Préfet du département de la Lékié ;
 Vu Le décret N° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;
 Vu L'arrêté N° 000242/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre;
 Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
 Vu La circulaire 00000004/C/MINFI du 10 Mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2022 ;
 Vu Le dossier d'appel d'offre national n° 001/AONO/CM/CIPM/2023 du 16 Mars 2023 ;
 Vu Les procès-verbaux de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Monatéle du 05 Mai 2023 ;
 Vu L'avis favorable de la Commission Interne de Passation des Marchés de Monatéle formulée par correspondance n°008/2023/L/CIPM du 10 Mai 2023 ;
 Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente décision, sont attributaires de l'appel d'offre N° 001/AONO/CM/CIPM/2023 du 16 Mars 2023, les entreprises ci-après :

| Désignation du projet | Entreprise attributaire | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|---|---|-----------------------|-------------------|
| ETS AGUY BP : 48 Monatéle. Tél : 677 08 14 03. | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de de MPONG (Lot 1), Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre. | 16 988 838 FCFA | Trois (03) mois |
| ETS BELCO AND PARTNERS SARL BP: 4600 Yaoundé. Tél : 675 051 790 | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de de NKONGMESSE (Lot 2), Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre. | 17 456 173 FCFA | Trois (03) mois |

Article 2 : Les entreprises attributaires ci-dessus sont invitées à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CSI D'OVANGOUL 3, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) au CSI d'Ovangoul 3, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant le procès-verbal N°0000407/PV/CIPM-CAK/2023 du 23/05/2023 de la séance d'examen du rapport d'analyse de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS NOA&FILS, Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux **travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) au CSI d'Ovangoul 3**, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande : **8 500 000 (huit millions cinq cent mille)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

Délai : Trois mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUM, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDLEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de l'école publique de Doum, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant le procès-verbal N°0000407/PV/CIPM-CAK/2023 du 23/05/2023 de la séance d'examen du rapport d'analyse de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS NOA&FILS, Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux de réhabilitation de l'école publique de Doum, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande : **19 975 000 (dix-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

Délai : Trois mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : CSI D'OVANGOUL 3 LOT 2 : CSI DE NKOL NLONG 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification par panneaux solaires de certaines formations sanitaires dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Lot 1 : CSI d'Ovangoul 3

Lot 2 : CSI de Nkol Nlong 1

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant le procès-verbal N°0000407/PV/CIPM-CAK/2023 du 23/05/2023 de la séance d'examen du rapport d'analyse de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS NOA&FILS, Tél: +237 695 88 22 41/677 86 31 43** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux d'électrification par panneaux solaires de certaines formations sanitaires dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant des Lettres Commandes :

-Lot 1 : **10 000 000 (dix millions)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

-Lot 2 : **10 000 000 (dix millions)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

Délai : Trois mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera.

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE
MEKON 2 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU
CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/du 25 Avril 2022 relative à l'application du code de marché public ;
Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023, relatives à l'exécutions aux survies et au contrôle d'exécution des budgets, des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2023 ;
Vu la lettre n°000003/L/CMTA/PCIPM/SEC/2023 du 05/04/2023 relative à la proposition d'attribution,
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2023;
Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: est déclaré adjudicataire de la de l'appel d'offre national ouvert n°03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, du 27/02/2023 l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

| N° LOT | ENTREPRISES | MONTANT TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX |
|------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|
| LOT UNIQUE | GA (GROUPE ANNABERTY) Sarl | 19 999 955 | 90 jours calendaires |

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite le directeur général de ladite entreprise à passer dans locaux de la commune de Minta pour la signature

des projets des marchés

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

MINTA le 11 Avril 2023

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE YAOUNDE VI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/05/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'HOSPITALISATION
AVEC BLOC TOILETTES AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (C.M.A.) DE MENDONG**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, (Maitre d'Ouvrage), lance en **Procédure d'Urgence** pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des salles d'hospitalisation avec bloc toilettes au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Mendong

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Élévations
- Menuiserie métallique-alu-bois
- Charpente-couverture
- L'électricité
- Revêtement-peinture
- Voirie et les réseaux divers
- Plomberie-sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 30 000 000 (trente millions) FCFA (TTC).

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le BIP MINSANTE, exercice 2023.

Imputation :

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 à Biyem-Assi Acacia. BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50 000)** francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

8. Remises des offres

- Remise et présentation des offres :

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposés contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé 6, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 22 31 34 95, au plus tard **le Vendredi 23 Juin 2023, à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 25/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D'HOSPITALISATION AVEC BLOC TOILETTES AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE MENDONG(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000)** francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **Vendredi 23 Juin 2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

critères éliminatoires :

Pièces administratives

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce Administrative, non conforme et non régularisées 48h après l'ouverture des plis ;
- c) Pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Offre technique incomplète
- b) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

L'Attestation et le Rapport de visite de site ;

La présentation du dossier de Soumission ;

Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;

La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;

Qualification et expérience du personnel du chantier ;

La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;

La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 6, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 222 31 34 95.

YAOUNDE le 25 Mai 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE BANDJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C/BDJA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 17/05/2023 EN PROCEDURE D'URENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE INTER R0611 (CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) • CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHÉ BANGAM-NGUEKA (INTER R0611) {3,15KM): PHASE 1 (SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI-CARREFOUR FEYOU) DANS LA COMMUNE DE BANDJA - DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (LONGUEUR 7.47 KM)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A
IMPUTATION
FOND ROUTIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023 - 2024 et 2025 ligne Fonds Routier MINTP, le Maire de la Commune de BANDJA (Autorité Contractante) lance, pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert relatif AU CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN ENDUIT BICOUCHE DES TRONÇONS DE ROUTE Inter R0611 (Carrefour Tchisso Fotouni) • Carrefour Feyou (4,32km) ET Carrefour Marché Bangam • Ngueka (Inter R0611) {3,15km): Phase 1 (section Carrefour Tchisso Fotouni -Carrefour Feyou) DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (longueur 7.47 km)

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller exécution des travaux ;
 - Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
 - Veiller à l'établissement des plans de récolement.
- Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **21 000 000 (Vingt-et un million) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2023-2024 et 2025, ligne Fonds Routier - MINTP.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de BANDJA d'une somme non remboursable de **25000 (vingt-cinq mille) francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA, au plus tard le **15/06/2023 à 10 heures**, heure locale, et devra porter mention:

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont:

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois** pour chaque exercice budgétaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **420 000 (quatre cent quatre-vingt mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le 15/06/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des

Marchés Publics de la Commune de BANDJA dans la salle de réunion de la Commune de BANDJA.

L'ouverture de l'offre financière aura lieu après l'examen des offres par la SCAO/

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1 Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes;
- 2 Un chef de mission ayant les qualifications exigées dans le D.A.O ;
- 3 Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4 Absence d'un contrat de sous - traitance avec un laboratoire géotechnique agréé dûment complété suivant le modèle de la pièce 9.8 (pour ceux qui n'en dispose pas en leur sein) ou une copie de l'agrément (pour ceux qui en dispose en leur sein);
- 5 Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié ;
- 6 N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Critères essentiels:

Les offres techniques Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points;
- c) Références du BET: sur 20 points. Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après : $NM = MM \times 100 / MS$ NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ; MM = Montant évalué de l'offre la moins-disante; MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins distante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de la dite décision d'attribution, au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA dès publication du présent avis

BANDJA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBOGNIN Gabriel

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00059 /C/MINHDU DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 00063/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES PRINCIPALES ET CANIVEAUX, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DES VILLES DE BANGANGTE ET DE BANGOU (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU ; EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,
Par décision n°00125/D/MINHDU du 22 MAI 2023, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

| LOTS | VILLES | SOUSSIONNAIRE | MONTANTS TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|------|-----------|--|-------------------------------|----------------------|
| 01 | Bangangté | HYSACAM Sarl BP/ 1420 Douala Tél: 233 37 80 87 | 65 000 000 | Neuf (09) Mois |
| 02 | Bangou | | 65 000 000 | Neuf (09) Mois |

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS DE CONSULTATION N° 005 /AC/INJS /CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 94 195 03 110000 5241 12

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) lance une consultation relative à l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène de 185 KVA au profit de l'INJS

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 185 KVA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante-neuf millions (49 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

La présente consultation est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés camerounaises spécialisées dans la fourniture et, ayant conclu un contrat de représentation ou disposant d'une autorisation du fabricant des équipements.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 57 94 195 03 110000 5241 12**.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé / Division des Affaires Générales, Téléphone : 222 230 835, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Jeunesse et des Sports (INJS) à Yaoundé / Division des Affaires Générales, Téléphone : 222 230 835, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée, en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont en (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Générales de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, au plus tard **le mercredi 21 juin 2023 à 13 heures 00** et devra porter la mention suivante :

AVIS CONSULTATION N° 005 / AC/INJS/ CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 185 KVA AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur de l'INJS pour la livraison des fournitures, objet de la présente demande de cotation, est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la Demande de Cotation d'un montant de **neuf cent quatre-vingt mille (980 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles doivent dater de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le mercredi 21 juin 2023 à 14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures ;
Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Non-conformité à 80% aux spécifications techniques de la fourniture ;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Absence de prospectus couleur dans tous les exemplaires de l'offre accompagné des fiches techniques du fabricant ;
7. Absence du contrat de représentation du fabricant ou d'une autorisation du fabricant pour les équipements.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui / Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'offre ;
Références de l'entreprise dans la fourniture des équipements similaires ;
Service après-vente et pièces de rechange ;
Délai de livraison ;
Preuve d'acceptation des Conditions du Marché avec la mention « lu et approuvé » ;
Attestation de capacité financière d'au moins cinquante millions (50.000.000) FCFA.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualification et dont l'offre aura été évalué la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Générales de l'INJS, Téléphone : 222230835.

DÉNONCIATION

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler l'organisme en charge de la lutte contre la corruption (CONAC) et le MINMAP aux numéros verts.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le DIRECTEUR

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE DE DEMDENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 15 /05/2023 POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 KM) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 KM) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet LE SUIVI ET CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 km) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 km) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST, pour une durée de quinze (15) mois répartie en trois années (Année 2023 : 5 mois, Année 2024 : 5 mois et Année 2025 : 5 mois).

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de réhabilitation, entretien courant et/ou périodique de certaines routes communales dans le Département du Koung-Khi dans la Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement du Projet d'Exécution, des Notes de Calcul, du Plan de Récolement.
- Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

montant TTC de 18 000 000 (Dix-huit million Francs Cfa).

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ou Groupement de Bureaux d'Etudes Techniques, de droit camerounais installés au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées sur le Budget du Ministère des Travaux Publics (Lignes Fonds Routier) des exercices Budgétaires 2023, 2024, 2025

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables au secrétariat du Maire sis à Demdeng (Tél : 699820223/699749184).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au secrétariat du Maire, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette de ladite Commune d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 25 000 (vingt -cinq mille) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes désireux de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Demdeng au plus tard le 07/06/2023 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPIVIP-DDG/2023 DU 15/05/2023 POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 km) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 km) ; DANS LACOMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**Financement : BUDGET MINTP (Lignes Fonds Routier - Exercice 2023) LOT : UNIQUE
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendra sur quinze (15) mois repartit en trois phase _ (Phase 1: 5 mois, Phase 2 ; 5 mois et Phase 3 : 5 mois)

N.B : La fin du contrôle des travaux ne sera prononcée qu'à la fin de l'exécution des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à Trois cent Soixante mille (360.000) Francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréé(e) par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux (2) temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 07/06/2023 à 14heures précises, heure locale, par la Commission compétente de Passation des Marchés auprès du Maire de Demdeng, dans la salle des réunions aménagée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires ;

1.1 ; Pièces administratives ;

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Pièces administratives non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- c) Documents falsifiés.

1.2 ; Offre technique ;

- a) Note technique inférieur à 70/100 ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Non présentation de l'Attestation d'Inscription à l'ONIGC pour les ingénieurs proposés aux postes de Chef de Mission et d'Ingénieur de suivi.

1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié;

2 Critères essentiels

2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;
- b) Méthodologie et organisation sur 10 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points ;
- d) Références du BET sur 25 points

2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après : **VOIR PIECE JOINTE**

14. Attribution

L'Autorité Contractante (Le Maire de la Commune de Demdeng) attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services du Maire de la Commune de Demdeng (tel ; 699820223/699749184).

DEMDENG le 15 Mai 2023

Le MAIRE

FOGUE Médard

COMMUNE DE KEKEM

DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 DU 25/05/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Neuf millions (9 000 000)** francs CFA

4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum pour les Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine des «Fournitures pédagogiques et scolaires ».

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem Tél : (237) 698 98 18 89** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37 .dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KEKEM.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le 21/06/2023 à 10 heures précises, et devra porter la mention:

« AVIS DE CONSULTATION

N° 02/DC/CKKEM/CIPM-AG/2023 DU 25/05/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'' »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 30 (trente) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à cent (cent vingt mille (180 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de Lavis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre aura lieu le 21/06/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires

- ü Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ü Absence de caution de soumission ;
- ü Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

2 Critères essentiels

- ü Présentation de l'offre ;
- ü Conformité des fournitures pédagogiques et scolaires ;
- ü Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de **KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 698 98 18 89.**

KEKEM le 25 Mai 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE NGAOUI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DAONR N° 17/P2-C2-E-GB-004 DU 23 MAI 2023 IDENTIFIANT : 508719BMZ NUMÉRO 2099 19 531 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE NGAOUIEN PROCEDURE D'URGENCE CONVENTION SÉPARÉE NO : CM/FED//040-526

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet**Section 1. Lettre d'invitation****Madame/Monsieur,**

La République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne pour la mise en oeuvre du Programme de Développement Économique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilités (PRODESV), qui fait l'objet d'un contrat de délégation entre l'Union Européenne et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du contrat pour lequel ce Dossier d'Appel d'Offres est publié.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Ngaoui, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation des travaux ci-après : LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE DE NGAOUI, Région de l'Est. Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Service Technique de la Commune de Ngaoui dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de **10 heures à 15 heures**.

Maire de la Commune de Ngaoui

BP :

Email:

3. Cout Prévisionnel

Cf: Convention

4. Allotissement

Cf: Convention

5. Participation et origine

Cf: Convention

6. Financement

Cf: Convention

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|-----------------------------|--------------|----------|
| 01 | FULL STUDY AND COUNCIL SARL | 677 21 67 79 | Cameroun |

| | | | |
|----|------------------|--------------|----------|
| 02 | ETS BATI GENIE | 672 98 37 56 | Cameroun |
| 03 | ETS EGETRA | 679 82 82 84 | Cameroun |
| 04 | ETS ZAKAR& FRERE | 671 40 71 40 | Cameroun |
| 05 | ETS JOSEE & FILS | 677 21 25 50 | Cameroun |
| 06 | ETS ABDOURAMAN | 699 00 06 22 | Cameroun |

Cette invitation ne peut être transférée à une autre Entreprise.

Les entreprises présélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de Ngaoui de la somme de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, équivalent à environ **cent vingt trois (123) Euros**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de **cinq mille (5 000) Francs CFA**, soit environ **huit (8) Euros**, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

Une entreprise sera choisie conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et aux « Règles pour l'engagement des entreprises dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement » disponibles sur le site Web : www.kfw.de.

8. Acquisition du Dossier

Cf: Convention

9. Remises des offres

La date limite de dépôt des offres est **le 20 Juin 2023 au plus tard à 13 heures** précises au Service Technique de la Commune de Ngaoui BP Ngaoui, Toute offre reçue en retard sera rejetée. L'ouverture de plis se fera le même jour à 14 heures précises en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite.

10. Delai de Livraison

Cf: Convention

11. Cautionnement Provisoire

Cf: Convention

12. Recevabilité des Offres

Le présent DAO comprend les sections suivantes :

Partie 1 - Lettre d'invitation

Partie 2 - Procédure d'Appel d'Offres

Partie 3 - Spécifications techniques des travaux- Formulaires types

Partie 4 - Marché

Partie 5 - Annexes

13. Ouverture des Plis

Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, **le 31 Mai 2023 à 14 heures**.

14. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification ;

Pour être admissibles à l'attribution du Marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification minimaux suivants :

- Un bilan financier des trois (03) dernières années (2020,2021 et 2022) d'au moins 264 000 000 fcfa;
- Une expérience en tant qu'entrepreneur principal dans la réalisation d'au moins un (01) marché des travaux d'entretien routier d'un montant minimum de 150 000 000 fcfa.
- Le Soumissionnaire doit établir qu'il a le matériel clé à disposition, en location ou bail.

| N° | DESIGNATION | Nombre | ETAT |
|----|-------------|--------|------|
|----|-------------|--------|------|

| | | | |
|---|---|---|----------|
| A | Engins et véhicules de chantier | 1 | Bon état |
| 1 | Camions bennes (CU supérieur ou égale à 16 t) | 1 | Bon état |
| 2 | Pick Up | 1 | Bon état |
| B | Matériel de mesure | 1 | Bon état |
| 1 | Matériel topographique (station totale) | 1 | Bon état |
| C | Matériels de chantier (par corps de métier) | 1 | Bon état |
| 1 | Bétonnière | 1 | Bon état |
| 2 | Vibreux et aiguille vibrante | 1 | Bon état |
| 3 | Motopompe | 1 | Bon état |

Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la Section IV, Formulaires de soumission.

Une offre sera jugée conforme du point de vue du matériel si la preuve de disposition de tout le matériel est présente (en propriété, en location ou bail).

(d) Les actifs liquides et/ou les facilités de crédit, nets des autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement de l'avance de démarrage qui pourrait être effectué en vertu du Contrat, d'un montant au moins égal au montant spécifié dans le DPAO.

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **trente-trois millions (33.000.000) de francs CFA** et nets de ses autres engagements ;

Un historique de litiges ou de décisions arbitrales à rencontre du Candidat ou de tout partenaire d'un membre du groupement (GE) peut entraîner une disqualification.

NB : Examen des offres de qualification : elle consistera en la vérification de la conformité de l'ensemble des formulaires ainsi que les pièces jointes (voir le tableau Information sur la Qualification) (« A NE PAS OUBLIER »).

Seuls les soumissionnaires dont les offres de qualification satisferont à l'ensemble des critères de qualification seront admis à l'examen et analyse des offres technique et financière.

15. Attribution

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être soumises en 06 exemplaires dont 01 originale et 05 copies à l'adresse ci-dessous, au plus tard **le 20 Juin 2023 à 13 heures**.

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse **le 20 Juin 2023 à 14 heures**.

Commune de Ngaoui

Service de

Les offres qui resteront valides **quatre-vingt-dix (90) jours**, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de un million neuf cent quatre-vingt mille (1 980 000) Francs CFA, équivalent à environ **trois mille dix-huit (3018) Euros**, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

NB: La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de quatre (04) mois maximum.

16. Durée Validité des Offres

Cf: Convention

17. Renseignements Complémentaires

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante :

Maire de la Commune de Ngaoui

BP:

Tél: 691 70 17 32 / 678 93 94 46

Email: baninana76@gmail.com

a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et

b) que vous soumettez une offre, seul ou en association.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

NGAOUI le 23 Mai 2023

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE DEMDENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 15/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 KM) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 KM) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Demdeng, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Demdeng, un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, en vue de l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de route CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O CAREFFOUR TO MVU (2,5 km) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 km) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en l'entretien des tronçons de route CARREFOUR SEMTO - CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOUR TO MVU (2,5 km) et PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 km) (Travaux de chaussée, construction des dalots, buse métalliques, fossés maçonnés, fossés, etc...). Les quantités caractéristiques de travaux sont données dans le cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE) annexé au présent dossier.

Ces travaux sont subdivisés en deux (02) grands groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : travaux manuels, (Devant être exécutés en HIMO)

- o Débroussaillage,
- o Fossés maçonnés,
- o Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)

- o Ouverture de la piste ;
- o Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- o Remblai provenant d'emprunt ;
- o Reprofilage compactage ;
- o Couche de roulement ;
- o Construction des buses ;
- o Construction des caniveaux avec dalle ;
- o Construction des fossés maçonnés,
- o Etc

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de Deux Cent cinquante millions (250 000 000) F.CFA à exécuter en 03 (trois) années (2023 : 60 000 000 FCFA ; 2024 : 70 000 000 FCFA et 2025 : 120 000 000 FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment, Route et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés toutes taxes comprises sur le Budget du Ministère des Travaux Publics (MINTP) - Ligne Fonds Routier, Exercices 2023, 2024 et 2025.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Demdeng, ou appeler le 699 82 02 23/ 699 74 91 84 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu les jours et heures ouvrables au Secrétariat du maire de la Commune de Demdeng, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme de Cent Soixante-quinze mille (175 000) Francs CFA non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Demdeng.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée sous pli fermé et contre récépissé dans les services du Maire de Demdeng (Service en charge des marchés), au plus tard le 07/06/2023 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

**«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 15/05/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE CARREFOUR SEMTO -
CARREFOUR TOKO'O - CAREFFOURTO MVU (2,5 km) ET PLACE DE FETE CHEFFERIE BANGANG
FONDJI-PLAINE DE BANGANG FONDJI (7 km) ; DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, DEPARTEMENT DU
KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois répartis en trois ans (2023 : 4 mois ; 2024 ; 4 mois et 2025 : 4 mois).

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances et d'un montant égal à 5 000 000 (Cinq Millions) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard Trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 07/06/2023 à 11 heures précises, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès du Maire de Demdeng, dans la salle des réunions aménagée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après 48 heures selon la liste donnée dans le RPAQ ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Principaux critères de qualification

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (pièce 10.5) : 12 critères
- b) Le matériel de chantier à mobiliser (pièce 10.10) : 11 critères
- c) Les Références de l'entreprise (pièce 10.10) : 9 critères
- d) Propositions techniques : 5 critères
- e) Présentation : 2 critères.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 30 critères des 39 critères de qualification énumérés ci-dessous évalué conformément à la grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la mairie de Demdeng (Tél : 699 82 02 23/ 699 74 91 84).

DEMDENG le 15 Mai 2023

Le MAIRE

FOGUE Médard

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00029/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS POUR UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET LE BATIMENT A USAGE DE MAGASIN DU MINEPIA A MVOG-BETSI EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 31 059 01 340010 524211 95

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des accès aux sites des Services Centraux du MINEPIA sis à Mvog-Betsi, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition des équipements pour un dispositif de vidéosurveillance sur le site des services techniques du MINEPIA et le bâtiment à usage de magasin à Mvog-Betsi en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la consultation comprennent :

a- l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de:

- un (01) Enregistreur 16 Channels POE ;
- un (01) Enregistreur 32 Channels POE ;
- vingt-cinq (25) F&P Mini Camera IP Bullet POE 4MP ;
- quinze (15) cameras réseau à dôme fixe avec microphone intégré 4MP ;
- deux (02) disques durs pour enregistreur caméra de surveillance 4to ;
- deux (02) modems wifi avec abonnement test 1 mois ;
- sept (07) rouleaux câble réseau FTP cat 6, 305m ;
- huit (08) switches POE 4 ports ;
- Quatre (04) switches POE 8 ports ;
- Deux (02) switches POE 16 ports ;
- Cent (100) connecteurs RJ 45 cat 6 blindé ;
- Cent (100) manchons de connecteurs ;
- Deux (02) baies de brassage ;
- Deux (02) panneaux de brassage 24 ports ;
- Deux (02) passes fil baie informatique ;
- Deux (02) câbles hdmi 4 k 50 ml ;
- Deux (02) écrans 43" plasma /led ;
- Deux (02) extendeurs USB 50m ;
- Deux (02) souris sans fils USB grand champs ;
- Trente (30) boites de dérivation étanche 100 x 100 x 55 ;
- Deux (02) boites de dérivation étanche 100 x 200x 55 ;
- Cent (100) goulottes collantes 25x16 ;
- Six (06) goulottes collantes 40x60 ;
- Cinq (05) câbles électrique 3x2.5mm² souple 100 ml ;
- Deux (02) onduleurs 1000 va smart ;
- Deux (02) multiprises multimédia n para 4x2p+t+2xrj45 1,5m ;
- Cinq (05) colliers pvc de 200 (collier colson) ;
- Douze (12) gaines annelée a/tire câble lx 20mm 100iwrl ;
- Quatre (04) gaines annelée a/tire câble lx 25mm 50iwrl ;
- Trente (30) cordons de brassage (1m) ;
- Deux (02) poteaux en tube galva 6m + traitement+massif.

b- Installation et mise en service

- ü Identifier les différents lieux où les cameras devront être posées ;
- ü Déployer les différentes caméras sur les sites ;
- ü Fixer les baies de brassage dans les sites devant abriter lesdits dispositifs ;
- ü Câbler les caméras au switch ;
- ü Effectuer les tests de fonctionnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 31 059 01 340010 524211 951.

7. Consultation du Dossier

La Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le **22 JUIN 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 00029 DU 22 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS POUR UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET LE BATIMENT A USAGE DE MAGASIN DU MINEPIA A MVOG-BETSI EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **22 JUIN 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, l'installation et la mise en œuvre des fournitures, objet de la présente demande de cotation est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

2. Les équipements, objet de la présente consultation, seront livrés et installés dans le site des Directions Techniques et le bâtiment à usage de magasin du MINEPIA sis à Mvog-Betsi.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du dossier de consultation, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le **22 JUIN 2023 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des deux (02) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la DC ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE BANDJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C/BJA/SG/SIGAMP/CIPM-RTE/2023 DU 17 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRTIEN EN ENDUIT BICOUCHE DE LA ROUTE INTER R0611(CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) • CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHE BANGAM - NGUEKA (INTER RQ611) (3,15KM): PHASE 1 (SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI -CARREFOUR FEYOU)DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (LONGUEUR 7.47KM)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A
IMPUTATION
FOND ROUTIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2022 ligne Fonds Routier, le Maire de la Commune de BANDJA (Autorité Contractante) lance, pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'Exécution des travaux de la ROUTE INTER R0611(CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) • CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHE BANGAM • NGUEKA (INTER R0611) (3,15KM): PHASE 1 (SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI -CARREFOUR FEYOU)DANS LA COMMUNE DE BANDJA DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (longueur 7.47km)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Installation de chantier ; Amené et repli du matériel ;
- Imprégnation sablée ;
- Enduit superficiel bicouche ;
- Fourniture et pose de buse 0800 ;
- Construction puisard pour buse 0 800 ;
- Construction tête pour buse 0 800 ;
- Mise en place des gabions ;
- Perré maçonné ;
- Construction des fossés bétonnés avec daliettes ;
- Fossés maçonnés

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **240 000 000 (Deux cent quarante millions) FrancsCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public- MINTP, ligne Fonds Routier, Exercices 2023- 2024 et 2025.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de BANDJA d'une somme non remboursable de **200 000(Deux cent millefrancs CFA.**

9. Remises des offres

**Chaque offre rédigée en français et en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées et commetelles devraparvenir au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA ,au plus tard le15/06/2023 à 10 heures, heure locale, et devra porter l'mention:
N°11/AONO/C/BJA/SG/SIGAMP/C1PM-RTE/2023 DU 17 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URENCE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN ENDUIT BICOUCHE DE LA ROUTE INTER
R0611(CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI) -CARREFOUR FEYOU (4,32KM) ET CARREFOUR MARCHÉ
BANGAM - NGUEKA (INTER R0611) (3,15KM): PHASE 1 (SECTION CARREFOUR TCHISSO FOTOUNI
-CARREFOUR FEYOU)DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM (longueur
7.47km) PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois** pour chaque phase des travaux. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **4 800 000 (Quatre millions huit cent mille francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature des Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

NB : TOUTE OFFRE PRESENTÉE APRES L'HEURE FIXÉE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNÉE AU SOUMISSIONNAIRE.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 15/06/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BANDJA dans la salle de réunion de la Commune de BANDJA. La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires. Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence du Diplôme de technicien DQP avec expérience de minimum 5 (cinq) ANS
- AVOIR MOINS DE 25% des critères essentiels soit 21 oui sur 25 oui

Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Situation financière :

Expérience ;

Personnels ;

Matériels :

Visite du site :

Présentation de l'offre de préparation de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins distante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises.

Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de la décision d'attribution, au Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de BANDJA dès publication du présent avis.

BANDJA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

MBOGNIN Gabriel

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023
ET PAR DECISION N° 04/DM/RC/DHS/CMTA/SG/22 DU 11/04/23**

| N° LOT | Soumissionnaires | Montant TTC LU | Montant TTC corrigé |
|---------------|---------------------|-------------------|------------------------|
| LOT UNIQUE | ETS DJAB'S & FRERES | 14 975 502 | 14 975 502 |

Le soumissionnaire **ETS DJAB'S & FRERES** est retenu pour les travaux de réhabilitation du centre de Santé Intégré (CSI) de Wall Haute Sanaga Région du Centre.

pour un montant de **Quatorze millions neuf cent soixante-quinze mille cinq cent deux (14 975 502) de francs CFA TTC,**

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois (03) mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter dans les **03 jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante

MINTA le 11 Avril 2023

Le MAIRE

MOUT ABALANG

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 007/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU 03 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX MILLE DIX (2010) SMARTPHONES POUR D'UNE PART LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU QUATRIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET D'AUTRE PART LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
PAYS : CAMEROUN
NUMÉRO DU PROJET : P151155
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DAO : N°

003/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023
DESCRIPTION DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DE DEUX MILLE DIX (2010) SMARTPHONES POUR D'UNE PART LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU QUATRIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET D'AUTRE PART LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
ADJUDICATAIRE :

| | | | |
|--|--|---|---------------------------------|
| L'ACQUISITION DE DEUX MILLE DIX (2010) SMARTPHONES POUR D'UNE PART LE DENOMBREMENT PRINCIPAL DU QUATRIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET D'AUTRE PART LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE | Soumissionnaire retenu | | |
| | Nom du soumissionnaire retenu | Prix offert par le soumissionnaire retenu HTVA | Prix final du marché TTC |
| | GROUPEMENT BETHEL Sarl & EL SHADDAI Sarl Tél. : 693 82 95 95/675 60 55 78 | 239 190 000 FCFA | 285 234 075 FCFA |
| | Autres soumissionnaires évalués | | |
| | Nom et adresse des autres soumissionnaires évalués | Prix offert par les autres soumissionnaire évalués HTVA/TTC | Observations |
| EMSSA SERVICES Sarl Tél. : 677 75 12 90 BP : 25605 Yaoundé | 251 250 000 HTVA 299 615 625 TTC | <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de l'autorisation du fabricant ; ● Absence d'une pièce dans l'offre financière | |
| KING INFORMATIQUE Sarl Tel : 675 11 23 25 BP : 11040 Yaoundé | 255 270 000 HTVA 304 409 475 TTC | <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de l'autorisation du fabricant ; ● Absence d'une pièce dans l'offre financière | |



COMMUNE DE NGWEI

ADDITIF N°001/A/C-NGWEI/SG DU 22/05/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 30/05/2023 à 11 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE L'HOTEL DE VILLE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL: A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 02/06/2023 à 12 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NGWEI/CIPM/2023 du 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE L'HOTEL DE VILLE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL: A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le 30/05/2023 à 12 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le 02/06/2023 à 13 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |

NGWEI le 22 Mai 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°001 /A/ C.NG/SG/ST/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PUS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (LOT 01) ET D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE TCHARATCHE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD LEMAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (MAÎTRE D'OUVRAGE), INFORME LES SONNUSIONNALRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CITÉ CI HAUT DU TEPOT DELÀ DATE D'OUVERTURE DES PLIS, QUI: INITIALEMENT; DATE OUVERTURE DES PLIS; JEUDI 25 MAI 2023 CONSIDERER PLUTOT: DATE OUVERTURE DES PUS ; SAMEDI 03 JUIN 2023 LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offire rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 25/05/2023 à 10 heures précises.]-cs plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p>N° 001 AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CiPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE relatif aux travaux de construction D'un (01) logement D'ASTREINTE A LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (LOT 01) ET D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offire rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 03/06/2023 à 10 heures précises .]-cs plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p>N° 001 AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CiPM/2023 DU 03/05/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE relatif aux travaux de construction D'un (01) logement D'ASTREINTE A LA COMMUNE DE MAYO HOURNA (LOT 01) ET D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD.</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|--|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 25/05/2023 à U heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> |

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 03/06/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAYO-HOURNA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

PALAIS DES CONGRES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/PACY/DG/DAF/BBMP/2023 DU 24 /05/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE PRESTATION INTELLECTUELLES AU PALAIS DES CONGRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'Opérationnalisation du Plan Stratégique de Développement 2022-2024, le Directeur Général du Palais des Congrès de Yaoundé, Maître d'ouvrage, lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'intention des cabinets bureaux d'études ou entreprises installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour la réalisation des activités de prestation intellectuelles sous-indiquées par lot.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets et/ou Prestataires devant participer aux différents Appels d'Offres Restreints portant sur la réalisation des activités de prestation intellectuelles lancés par le Palais des Congrès de Yaoundé au titre de l'exercice 2023 dans les domaines suivants en 06 Lots. Il comprend :

Lot 1 : Actualisation des études en vue de la Transformation de 03 halles à usages de salles polyvalentes modulables

Lot 2 : Études en vue de la construction d'un parc des expositions avec pavillons

Lot 3 : Actualisation des études en vue de la Construction d'un hôtel de standard international

Lot 4 : Études en vue de la réhabilitation du pont sur la voie d'accès côté Tsinga

Lot 5 ; Etudes en vue de la réalisation des plans de masse , de situation et d'ensemble des projets d'investissements sur le site du Palais des Congrès (exploitation du terrain à bâtir , valorisation de l'existant et création d'une réserve foncière)

Lot 6 : La remise à niveau du système de vidéo surveillance du Palais des Congrès.

NB : Un soumissionnaire peut postuler la pré-qualification pour plusieurs lots

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé sis à la Direction Générale du Palais des Congrès, Direction Administrative et Financière, Bureau du Budget et des Marchés Publics le 06 juin 2023. À 13 heures au plus tard avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/PACY/DG/DAF/BBMP/2023 DU24./05/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE PRESTATION INTELLECTUELLES AU PALAIS DES CONGRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 LOTX (en fonction du lot sollicité)

« À n' ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1

(Pièces administratives) pour tous les membres ou d'un groupement le cas échéant.

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du Candidat précisant le lot sollicité et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
 - L'accord de groupement le cas échéant ;
 - L'attestation de non-redevance en cours de validité
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de première instance du Domicile
 - L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par Ministre chargé des Finances.
 - L'attestation de non-exclusion des Marchés publics (ARMP)
- L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier Technique)

3.2.1 La liste de personnel d'encadrement et les références

LOT1 : Actualisation des études en vue de la Transformation de 03 halles à usage de salles polyvalentes modulables

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte chef de mission, Expert en bâtiment, qualification BAC +5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 5 ans d'expérience minimum présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil
- Un Géotechnicien de formation minimale d'ingénieur de travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un environnementaliste ayant un diplôme minimum Bac+5 en sciences naturelles ou en environnement

LOT 2 : Études en vue de la construction d'un parc des expositions avec pavillons

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte chef de mission, Expert en bâtiment, qualification BAC +5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 5 ans d'expérience minimum présentant une attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs de génie civil
- Un Géotechnicien de formation minimale d'ingénieur de travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un environnementaliste ayant un diplôme minimum Bac+5 en sciences naturelles ou en environnement

LOT 3 : Actualisation des études en vue de la Construction d'un hôtel de standard international

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte chef de mission, Expert en bâtiment, qualification BAC +5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 5 ans d'expérience minimum présentant une attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs de génie civil
- Un Géotechnicien de formation minimale d'ingénieur de travaux de Génie Civil inscrit à l'ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un environnementaliste ayant un diplôme minimum Bac+5 en sciences naturelles ou en environnement

Lot 4 : Études en vue de la réhabilitation du pont sur la voie d'accès côté Tsinga

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un ingénieur chef de Mission expert en travaux de Génie Civil ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
- Un Expert Géomètre certifié, inscrit à l'Ordre des Géomètres Experts du Cameroun, ayant au moins cinq (05) ans dans les projets importants de construction ;
- Un ingénieur de suivi, qualification minimale BAC+3, ayant au moins 03 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
- Un Spécialiste en environnement (BAC+3 au moins) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience.

Lot 5 ; Etudes en vue de la réalisation des plans de masse, de situation et d'ensemble des projets d'investissements sur le site du Palais des Congrès (exploitation du terrain à bâtir, valorisation de l'existant et création d'une réserve foncière)

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Pour l'Expert, Architecte Sénior, Chef de Mission, Etre un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du



Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et Équipements Collectifs

- Pour l'Expert, Architecte Junior, Etre un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins cinq(05) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et Équipements Collectifs.

- Pour l'Expert, Ingénieur de Génie civil Senior, être un Ingénieur du Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, diplômé de formation (niveau BACC+5), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs ;

- Pour l'Expert, Ingénieur de Génie civil Junior, être un Ingénieur du Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs.

- Un Géotechnicien de formation minimale d'ingénieur de travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

- Un environnementaliste ayant un diplôme minimum Bac+5 en sciences naturelles ou en environnement

- Un Expert Géomètre certifié, inscrit à l'Ordre des Géomètres Experts du Cameroun, ayant au moins cinq (05) ans dans les projets importants de construction ;

LOT 6 : La remise à niveau du système de vidéo surveillance du Palais des Congrès.

1- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un ingénieur informaticien Chef de Mission pour les travaux informatique (multimédia) qualification Minimum bac+5, ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine (systèmes de vidéo surveillance, réseaux, gestion électronique, Archivage numérique)

- 04 techniciens supérieurs et programmeurs qualifiés niveau Bac+3/4 ayant une bonne connaissance en innovation technologique

- Un polyglotte capable d'écrire au moins 03 langues (Français-Anglais -Chinois)

2- La structure doit présenter son savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés

3.2.2 Justificatifs des références

Le BET ou structure produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation. Chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernières pages du contrat enregistré y afférent

- Le certificat de bonne exécution ou fin des travaux délivré par le Maître d'ouvrage

Les références présentées par le Consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué).

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- le nombre d'années d'expérience pour les prestations de maîtrise d'œuvre partielle ou complète dans le domaine des Bâtiments équipements collectifs.

3.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra se justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaire à la réalisation des prestations.

À cet effet, il produira une liste de matériel ci-après :

1- Le plan de localisation du siège ainsi que sa description détaillée

2- Les Moyens logistiques (Véhicules, moyens de communications, etc.) avec justification de la propriété.

3- Les Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété

4-La liste du matériel informatique, bureautique et didactique (microordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.)

5- La liste de tout autre matériel topographique ou géotechnique, propres au candidat susceptible d'être utilisé au cours de l'opération

6- Outils de travail informatique (multimédia)

3.2.4 L'autorisation de vérification des déclarations,

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de la structure qui soumissionne devra permettre au Palais des Congrès de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'ouvrages concernées

5. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- Dossier Administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
 - Pièces non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure à 70 points sur 100
- Présentation d'un CV de fonctionnaire.

4.2 Critère essentiel

L'évaluation de la qualité des Offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel 60 points
- Références 20 points
- Matériels 20 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur (100) seront (pré-qualifié) pour les prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années

Critère de qualification

Être dans une entreprise, Cabinet et /ou bureaux d'études installés au Cameroun ;

Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
- Disposer ou s'engager à louer le matériel adéquat pour les études ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès , Direction Administrative et Financière, Bureau du Budget et des Marchés Publics Tel 674 78 78 77

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°012/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 24/05/2023
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE
L'ACHEVEMENT DES 04 IMMEUBLES CONCEDES PAR LE MINH DU A MBANGA BAKOKO FINANCEMENT
: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du Programme Gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux et d'aménagement de 50 000 parcelles constructibles, le MINH DU a concédé à la Communauté Urbaine de Douala un espace de 6ha pour la construction de logements moyens standings et ses infrastructures sociales collectives ; ainsi que 04 immeubles encore en construction.

Les niveaux d'avancement de ces 04 immeubles sont différents, les études permettront de ressortir et au besoin actualiser les plans architecturaux et techniques.

Il s'agira de produire un rapport de mise en route comprenant un accostage du projet et un dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) contenant les plans actualisés, l'enveloppe financière nécessaire pour l'achèvement des immeubles, ainsi que les plans d'exécution.

2. Objet

Le présent ASMI vise la préqualification des entreprises devant soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'étude en vue de l'achèvement des 04 immeubles concédés par le MINH DU à Mbanga Bakoko, au titre des exercices 2023 et suivants

3. Consistance des prestations

La prestation se décline en plusieurs activités présentées comme suit :

MISSION 1 : Etablissement du rapport de mise en route

MISSION 2 : Etude d'avant-projet détaillé « APD »

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

Sont également exclus de cet ASMI les entreprises ayant plus d'un contrat (marché ou lettre-commande) en cours d'exécution à la Communauté Urbaine de Douala, dont les délais sont en dépassement.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en **sept (07) exemplaires physiques** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme telles + une (01) copie numérique, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés

B.P : 43 Douala

Tél. : (237) 233 42 18 50 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 16/06/2023 à 12H00, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° _____/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023
DU _____ RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ACHEVEMENT DES 04 IMMEUBLES CONCEDES PAR LE MINH DU A
MBANGA BAKOKO**

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signées par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).
- Le justificatif d'une capacité financière de 10 millions FCFA.

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des propositions techniques se fera sur **100 points** sur la base des critères essentiels définis ci-après. Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

| N° | Critères | Points |
|----|---------------------------------------|--------|
| 1 | Références techniques de l'entreprise | 20 |
| 2 | Personnel clé | 70 |
| 3 | Matériels et outillages | 10 |

5.1 – Références techniques de l'entreprise : 20 points

Expérience du prestataire en études techniques dans le cadre des projets d'aménagement urbain

- Au moins deux (02) projets similaires 20 points
- Un (01) projet similaire.....10 points
- Pas de projet..... 0 point.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de recette technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

5.2 – Personnel clé : 70 points

Le candidat fournira pour chaque personnel clé qu'il envisage affecter à la réalisation des prestations les curricula vitæ, accompagnés de la copie certifiée conforme des diplômes requis, les attestations de présentation de l'original et les attestations de disponibilité.

- **Un Chef de mission : Architecte-Urbaniste (Bac + 5)**, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années ; avoir exercé en qualité de chef de mission au moins deux prestations d'études d'aménagement urbain, au cours des dix (10) dernières années - **20 points**

- **Ingénieur de Génie Civil Bac + 5, Inscrit à l'ordre National des ingénieurs de génie civil** justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) années, spécialisé dans le calcul des structures et ayant mené à terme au moins deux projets d'études techniques ou de maîtrise d'œuvre au cours des cinq (05) dernières années - **15 points**

- **Ingénieur en assainissement Bac + 5 ou équivalent**, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) années, et ayant mené à terme au moins deux projets d'études techniques ou de maîtrise d'œuvre au cours des cinq (05) dernières années - **15 points**

- **Spécialiste en électricité : Ingénieur de conception du génie électrique ou électrotechnique Bac + 5**, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) années, ayant mené à terme au moins deux projets études techniques ou de maître d'œuvre au cours des cinq (05) dernières années - **10 points**

- **Géomètre : Topographe** ou de formation universitaire équivalente (Bac + 3 minimum) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience, ayant mené à terme au moins une étude technique au cours des trois (03) dernières années - **10 points**

5.3 – Matériels et outillages : 10 points

v Un (01) véhicule utilitaire acquis au courant des cinq (05) dernières années : **02 points**

v Outillage Génie civil : **05 points**

v Matériels informatique et bureautique **03 points**

Le prestataire fournira une copie de la carte grise certifiée par le service émetteur pour le véhicule ainsi que les factures justifiant l'achat des matériels et outillages, ou tout document justifiant la location dudit véhicules et des matériels et outillages.

-
-
-
-
-
-
-

Grille de notation

| CRITERES D'EVALUATION | POINTS |
|---|-----------|
| 1 – Référence de l'entreprise pour des prestations similaires | 20 |
| Pas de projet similaire | 0 |
| Un projet similaire | 10 |
| Au moins deux (02) projets similaires | 20 |
| 2 – Personnel clé | |
| Chef de mission : Architecte | 20 |
| <i>CV (02 points) ; Diplôme (02 points) ; Attestation de présentation de l'original (04 points) ; Attestation de disponibilité (02 point)</i> | 10 |
| <i>Moins de 10 ans d'expérience</i> | 02 |
| <i>Au moins 10 ans d'expérience</i> | 05 |

| | |
|--|-----------|
| <i>Un projet d'étude similaire ou de maîtrise d'œuvre au courant des 10 dernières années</i> | 02,5 |
| <i>Au moins deux projets</i> | 05 |
| Ingénieur de Génie Civil | 15 |
| <i>CV (02 points) ; Diplôme (02 points) ; Attestation de présentation de l'original (04 points) ; Attestation de disponibilité (02 points)</i> | 10 |
| <i>Moins de 10 ans d'expérience</i> | 00 |
| <i>Au moins 10 ans d'expérience</i> | 02,5 |
| <i>Deux projets d'études similaires ou de maîtrise d'œuvre au courant des 10 dernières années</i> | 02,5 |
| Ingénieur en assainissement | 15 |
| <i>CV (02 points) ; Diplôme (02 points) ; Attestation de présentation de l'original (04 points) ; Attestation de disponibilité (02 points)</i> | 10 |
| <i>Moins de 10 ans d'expérience</i> | 00 |
| <i>Au moins 10 ans d'expérience</i> | 02,5 |
| <i>Deux projets d'études similaires ou de maîtrise d'œuvre au courant des 10 dernières années</i> | 02,5 |
| Spécialiste en électricité | 10 |
| <i>CV (01 point) ; Diplôme (01 point) ; Attestation de présentation de l'original (02 points) ; Attestation de disponibilité (01 point)</i> | 05 |
| <i>Moins de 10 ans d'expérience</i> | 00 |
| <i>Au moins 10 ans d'expérience</i> | 02,5 |
| <i>Deux projets d'études similaires ou de maîtrise d'œuvre au courant des 10 dernières années</i> | 02,5 |
| Géomètre | 10 |
| <i>CV (01 point) ; Diplôme (01 point) ; Attestation de présentation de l'original (02 points) ; Attestation de disponibilité (01 point)</i> | 05 |
| <i>Moins de 05 ans d'expérience</i> | 00 |
| <i>Au moins 05 ans d'expérience</i> | 02,5 |
| <i>Une prestation similaire au courant des 03 dernières années</i> | 02,5 |
| 3 – Matériels et outillages | 10 |
| Un véhicule utilitaire | 02 |
| Outillage de génie civil | |
| Appareil topographique – station totale | 05 |
| Matériels informatiques et bureautiques | |
| Ordinateur portable | 0,5 |

| | |
|---------------------------|-----|
| Ordinateur fixe | 0,5 |
| Logiciel AutoCAD | 01 |
| Imprimante couleur 3 en 1 | 01 |

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent



8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la Salle des Fêtes d'Akwa, aux heures ouvrables entre 8h00 et 15h00.

9. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises retenues à l'issu de cette évaluation seront consultées dans le cadre de l'Appels d'Offres National Restreint subséquent, conformément à l'article 76 alinéa 8 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics du Cameroun.

Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00079/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57 38 111 01 330003 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales de la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement;
- Les travaux de chaussée et accotements;
- Les travaux d'assainissement et drainage ;
- Les travaux d'aménagements connexes
- Les travaux de déplacement des réseaux

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **1 000 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

| N° | Voies/tronçons | Arrondissement | Linéaire (m) |
|----|--|----------------|--------------|
| 1 | RUE 6262 A MBANKOLO | Yaoundé 2ème | 1 000 ml |
| 2 | RUE MANFRED OTTO FOU DA ET RUE 1256 PAKITA | Yaoundé 5ème | 70 ml |

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU - Exercice 2023 ;

IMPUTATION : **57 38 111 01 330003 523511**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **quatre cent mille (400 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard

le 20 JUIN 2023 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00079/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR CERTAINES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDÉ

**FINANCEMENT :
BIP MINH DU - EXERCICE 2023.**

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [20 JUIN 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **de vingt million (20 000 000) de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 20 JUIN 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - Formation : BAC +3 en Génie Civil ; Génie Urbain inscrit à l'ordre professionnel (joindre l'attestation de son inscription à l'ordre professionnel);
 - Expériences Générale dans le BTP : 10 Ans
 - Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins deux (02) projets d'entretien de voiries urbaines.
- f) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- g) Non-conformité du modèle de soumission ;
- h) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou SDPU ;
- j) Absence d'au moins une référence dans les travaux de voirie urbaine d'un montant de huit cent millions (800 000 000) de FCFA au moins (joindre la première et dernière page du marché enregistré accompagnées des PV de réception provisoire ou définitive) au cours des cinq (05) dernières années (à partir de 2018) ;
- k) Non possession en propre d'un finisseur ;
- l) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- m) Absence d'une capacité financière d'un montant de cinq cent millions (500 000 000) de Fcfa au moins délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- n) Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

| | |
|--|-------------|
| A – Présentation de l'offres..... | 01 critère |
| B- Références..... | 03 critères |
| C - Personnel d'encadrement | 11 critères |
| D - Matériel | 12 critères |
| E - Méthodologie et planning d'exécution | 05 critères |
| TOTAL..... | 32 critères |

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE FOKOUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/C.FE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS; PISTE-1 MENGUE •TOG-TOU - TSEUFAM (4KM) YCOMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML ^ 4,00 KM PISTE- 2 CARREFOURDOUMBOUO (FOTOMENA)^- NOUVELLE ROUTE TCHUELEVENG-NKO'OTSITSAK -CHEFFERIE SUPERIEUR FOTOMENA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK - CHEFFERIE NKO'O - ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE MEKA - INTER R0618 6,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE. DEPARTEMENT DE U MENOUA. REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A
IMPUTATION
FOND ROUTIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour les exercices 2023, 2024 et 2025, le Maire de la Commune de FOKOUE, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres NATIONAL OUVERT pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement par entretien périodique de certains tronçons de route dans la Région de l'Ouest, Département de la Menoua, Arrondissement de Fokoué. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux d'entretien des tronçons de routes communales (10,00 km) dans la Région de l'Ouest, Département de la Menoua.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra;

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement, Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

LOT1: 6 000 000 FCFA

LOT2: 6 000 000 FCFA

LOT3: 6 000 000 FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, Exercices 2023, 2024 et 2025, Ligne Fonds Routier pour un Montant de **18 000 000 FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service des marchés de la Commune de FOKOUE

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté ou retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Service des marchés de la Commune de FOKOUE, sur présentation de L'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de FOKOUE d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCF** A au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, Au secrétariat général de la Commune de FOKOUE, au plus tard le **17 juin 2023 à 15 heures**. Elle devra porter la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/aPM/C,FE/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS: PISTE-1 MENGUE -TOG-TOU - TSEUFAM (4km) YCOMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN PONT DE 6ML ^ 4,00 KM PISTE- 2 CARREFOUR DOUMBOUO (FOTOMENA) - NOUVELLE ROUTE TCHUELEVENG-NKO'O TSITSAK - CHEFFERIE SUPERIEUR ^OTOMENA AVEC BRETELLE NKO'O TSITSAK - CHEFFERIE NKO'O - ECOLE PRIMAIRE BILINGUE DE MEKA - INTER R0618 6,00 KM TOTAL 10,00 KM DANS LA COMMUNE DE FOKOUE, DEPARTEMENT DE LA MENOUA REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET, Exercices 2023, 2024 et 2025, Ligne Fonds Routier. En procédure d'urgence « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **cingt mois (05) par phase**, soit 15 jours avant le début des travaux et 15 jours après la réception des travaux, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **Trois cent cinquante mille (350 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 juin 2023 à 16 heures** précises dans la salle de la CIPM de la Commune de FOKOUE, L'ouverture des plis se fera en deux temps et en trois étapes : - 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume j). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenu moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée,
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par IARMP ,
- Avoir un marché de l'exercice antérieur en cours d'exécution ;
- Pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisées dans les 48 heures ,
- Offre financière incomplète.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de FOKOLIE

FOKOUE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de construction des cités municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie , Le maire de la commune de ROUA, autorité contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- TBEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU **11/05/2023** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION de Douze (12) Logements de Type T2 et T3 DANS LA COMMUNE DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

- Les travaux préliminaires et Installation de Chantier,
- les terrassements complémentaires,
- les Fondations,
- les Maçonneries - élévations,
- la couverture et bois pour Charpente,
- la menuiserie - bois, et métallique,
- la plomberie sanitaire,
- l'électricité/ TV,
- la peinture,
- les revêtements durs,
- les VRD et assainissement,
- la plantation des arbres et haies vivet

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO.

- 05 blocs de 02 appartements de Type T2;
- 03 blocs de 02 appartements de Type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le cout estimatif du projet est de deux cent sept millions quatre cent vingt deux mille cinq cent soixante (207 422 560)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises camerounaises remplissant les conditions reprises dans le RPAO.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Roua/ou du service des Marchés des Projets et Programme de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP), Immeuble FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Roua/ ou au service des Marchés des Projets et Programme de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP), Immeuble FEICOM à MIMBOMAN Yaoudé

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du service des Marchés des Projets et Programme de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP), Immeuble FEICOM à MIMBOMAN Yaoudé, au plus tard le **08/05/2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Delai de Livraison

le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre Cent quarante- Millions cent mille (4 100 000) francs CFA**, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/05/2023 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la commission interne de passation des marchés auprès du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à yaoudé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme, aura été évaluée **la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Roua.

- Commune Roua: 694 6966 00 / 677 58 98 49

- FEICOM: 690 04 01 32 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95.

ROUA le 11 Mai 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N°00063 /A/MINHDU DU 24 MAI 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

La date de remise et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :
au lieu du :

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Date et Heure de dépôt des Offres | 26 Mai 2023 à 13 heures 00 |
| Date et Heure d'Ouverture des Offres | 26 Mai 2023 à 14 heures 00 |

● lire plutôt :

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Date et Heure de dépôt des Offres | 30 Mai 2023 à 13 heures 00 |
| Date et Heure d'Ouverture des Offres | 30 Mai 2023 à 14 heures 00 |

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N° 006/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 003/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 012/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant:

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|---|--|------------------------------|--------------------------|
| <i>ETS TDP & CIE</i> <i>BP : 40800 Douala.</i> <i>Tél : 698 59 58 11.</i> | <i>Travaux de réhabilitation du tronçon de route NKOLTOMO 1- carrefour NKOG EKOGO, dans la Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre.</i> | <i>26 995 815 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°005/C/C18/SP DU 10/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 27 MARS 2023, POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NKOM (INTER R0314) — NKAKA'A — MASSANGUI — BOTBEA : 24,100 KM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,
communiqué :

Par **Decision Prefectorale N°005/DP/C18/SP du 10/05/2023**

L'entreprise denommee « **P.N.SERVICES SARL** », B.P : **DOUALA**, Tel : **674429563**, n° Identifiant Unique (NIU) : **M081913956939-L**, n° Registre de Commerce **RC/DLA/2019/B/3729**, a ete retenue comme adjudicataire du marche, objet de l'avis d'appel d'offres suscite, au vu des conclusions du procesverbal de la session du 03 mai 2023, de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics, ci-dessous :

| Soumissionnaire | Offre administrative | Offre technique | Offre financiere | Decision |
|--------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---|-----------------|
| P.N.SERVICES SARL | Conforme aux prescriptions du DAO. | Note = 85,71% (>70% requis) | Montant TTC : 69 989 991 FCFA Montant HT : 58 691 816 FCFA Delai : 03 mois | Adjudicataire |

L'adjudicataire est invite a se presenter a la Prefecture d'EDEA, dans un delai de **cinq (05) jours** des publication du present communiqué, pour notification de la Decision d'attribution et du projet de marche.

EDEA le 10 Mai 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MENGUE 2, LOUM, MEDONLONG, NIO MARCHE, MBARGUE ECOLE (LOT 1) ET CONSTRUCTION DES PUIS AMENAGES DANS LES LOCALITES DE SANDJA, TIKARE, ET BITI BIDOUNG DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023
ET PAR DECISION N° 02/DM/RC/DHS/CMTA/SG/22 DU 11/04/23

| N° LOT | Soumissionnaires | Montant TTC LU | Montant TTC corrigé |
|--------|--------------------------------------|-------------------|------------------------|
| LOT 1 | WORLD BUSINESS & CO B.P 494 Kribi | 42 405 136 | 42 405 136 |
| LOT 2 | WORLD BUSINESS & CO B.P 494 Kribi | 19 413 747 | 19 413 747 |

Le soumissionnaire **WORLD BUSINESS & CO BP: 494 KRIBI** est retenu pour les travaux de construction de 05 (Cinq) Forages à Loum, Medonlong, Nio Marche, Mbargue Ecole (LOT 1) pour un montant de **Quarante-deux millions quatre cent cinq mille cent quatre-vingt-neuf (42 405 136) de francs CFA TTC.** Construction des Puits aménagés dans Les localités de Sandja, Tikare, et BITI BIDOUNG lot (2) pour un montant de **Dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-neuf (19 413 747) de francs CFA TTC.**

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois (03) mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à déposer ses lettres-commande correspondantes dans un délai de **trois (03) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement des lettres-commande correspondantes.

MINTA le 11 Avril 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUT ABALANG

COMMUNE DE NGAOUI

DOSSIER DE CONSULTATION N° 10/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023 (ADRESSÉ UNIQUEMENT AUX CONSULTANTS)ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE COUTURE DE NGAOUI (COMMUNES DU PRODESV)CONVENTION SÉPARÉE NO : CM/FED//040-526

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet**Lettre d'invitation**

Madame/Monsieur,

Objet : Demande de Devis pour la fourniture d'équipement d'atelier de couture.

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre meilleure offre de prix pour la installation des machines à coudre et à broder tels que décrits aux clauses des spécifications techniques du présent dossier de consultation. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 1 (Formulaire de soumission de l'offre de prix du fournisseur) joint aux présentes.

La présente demande de devis a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte dont les noms figurent ci-après:

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|----------------|--------------|----------|
| 01 | ETS NANA | 697 62 18 41 | Cameroun |
| 02 | ETS ABDOURAMAN | 699 00 06 22 | Cameroun |
| 03 | ETS SYG | 696 25 06 24 | Cameroun |

Cette invitation ne peut être transférée à une autre Entreprise.

2. Consistance des prestations

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

- Contexte ;
- Lettre d'invitation ;
- Fiche d'Instructions ;
- Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;
- Formulaires types ;
- Conditions générales ;
- Déclaration d'engagement
- Directives pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération financière" avec des Pays Partenaires (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>)

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

3. Cout Prévisionnel

Cf: Convention

4. Allotissement

Cf: Convention

5. Participation et origine

Cf: Convention

6. Financement

Cf: Convention

7. Consultation du Dossier

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation.

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la Recette Municipale de Ngaoui de **vingt mille (20 000) Francs CFA HTVA**, équivalent à **trente (30) Euros**. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de **cinq mille (5 000) Francs CFA**, soit environ **huit (8) Euros**, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

8. Acquisition du Dossier

Cf: Convention

9. Remises des offres

La Fiche d'instruction de Devis (FID) ci-dessous fournit les informations requises pour le fournisseur et-doit servir de guide pour répondre à cette sollicitation.

Une séance d'information sur le montage des offres sera organisée à la salle de réunion de la Commune, **le 31 Mai 2023 à 14 heures**.

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être dépostes sous plis fermé dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 01 originale et 06 copies au secrétariat de la Commune de NGAOUI, au plus tard **le 20 Juin 2023 à 13 heures**.

10. Delai de Livraison

Cf: Convention

11. Cautionnement Provisoire

Cf: Convention

12. Recevabilité des Offres

Cf: Convention

13. Ouverture des Plis

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, **le 20 Juin 2023 à 14 heures**.

La Commission Communale de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NGAOUI, procédera à l'ouverture en public de toutes les offres reçues avant la date et l'heure limites en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute autre personne qui souhaite être présente.

La présente lettre ne doit pas être interprétée comme une offre de contrat avec votre organisation.

14. Critères d'évaluation

Cf: Convention

15. Attribution

Cf: Convention

16. Durée Validité des Offres

Cf: Convention

17. Renseignements Complémentaires

Cf: Convention

NGAOUI le 23 Mai 2023

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221120

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la préservation et de la promotion de l'environnement, La Communauté Urbaine de Douala se livre depuis des décennies à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts. Le Maire de la Ville de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'aménagement des nouveaux espaces verts dans la ville de Douala.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de l'Appel d'Offres, visent l'aménagement paysager de certains boulevards de la ville de Douala :

Avenue du Dr Jamot

- La mise en place d'allées bétonnées ;
- La plantation de gazon ;
- La plantation de fleurs ;
- La plantation d'arbres et d'arbustes ;
- La fourniture de mobilier de jardin ;
- L'éclairage public ;
- Toutes activités qui contribueront à la bonne qualité des prestations.

TPC Boulevard de la République

- Fourniture et pose de jardinières
- Plantation de fleurs
- Plantation d'a

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel alloué à ladite prestation est de **Quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations s'exécuteront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées Toutes Taxes Comprises, par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation n° **221120** : Aménagements jardins, places publiques, espaces verts...

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont un (01) originale, sept (07) copies, (01) version numérique et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **20/06/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023
POUR L'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VIE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, d'un montant de : **un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **20/06/2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

L'absence de l'offre financière témoin entraîne l'irrecevabilité des offres

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère en charge des Marchés Publics ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera sur la base des critères essentiels suivants :

- Chiffre d'Affaires **oui/non** ;
- Références du soumissionnaire **oui/non** ;
- Expérience du personnel **oui/non** ;
- Note méthodologique (Programme d'exécution des travaux, méthodologie d'exécution et organisation du chantier) **oui/non** ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **oui/non** ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché

Oui/non.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant les capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et mentionnées en lettres et en chiffres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics

Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

Avec copie à la Direction de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité sise au 935 rue Sylvani, dans l'enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa.

DOUALA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Ouvert, pour la sélection d'une entreprise pour exécuter la prestation d'études en vue de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de l'hôpital Laquintinie dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :

- Mission 0 : mise en route de l'étude ;
- Mission 1 : relevé de l'existant (diagnostic) ;
- Mission 2 : étude en vue et mise en conformité de l'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel alloué à ladite prestation est de **Trente millions (30 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP) et de l'assainissement.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées Toutes Taxes Comprises, par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation n° **612106** : Honoraires versés.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont un (01) originale, sept (07) copies, (01) version numérique et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **20/06/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24/05/2023
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE
L'HOPITAL LAQUINTINIE DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Mission 0 : 25 jours** ; A compter de la notification de l'OS ;
- **Mission 1 : 50 jours** ; A compter de l'approbation définitive de la mission 0
- **Mission 2 : 75 jours** ; A compter de l'approbation définitive de la mission 1

Délai d'approbation des études par le Maître d'Ouvrage

Le délai maximal dans lequel le Maître d'Ouvrage devra procéder à l'approbation des documents d'études, assorti d'un PV d'approbation, est fixée à :

- Une (1) semaine pour le rapport de la mission 0
- Une (1) semaine pour le rapport de la mission 1 ;
- Deux (2) semaines pour le rapport de la mission 2.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, d'un montant de : **six cent mille (600 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **20/06/2023 à 13 heures**, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

L'absence de l'offre financière témoin entraîne l'irrecevabilité des offres.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala déclarera une offre non recevable s'il apparaît à l'issue de l'ouverture des plis que le soumissionnaire a présenté un dossier comportant des manquements suivants :

Critères éliminatoires

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Les offres techniques totalisant une note inférieure à 70 sur 100 des critères d'évaluation ;
- Absence de l'offre financière témoin.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

| N° | Critères | Points |
|----|--|--------|
| 1 | Références du BET | 25 |
| 2 | Personnel affecté à la mission | 50 |
| 3 | Moyens techniques et matériels à mettre en place | 20 |
| 4 | Note méthodologique | 5 |

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

14. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût », ou au mieux-disant** soit :

$$Ng = 0,7 \times \text{Note Technique} + 0,3 \times \text{Note Financière.}$$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Direction de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité sise au 935 rue Sylvani, dans l'enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL NLONG 2 (18,70KM) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU MITP, LIGNE FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux **d'entretien de la route Communale Inter N22 (Fegmimbang)-Nkol Nlong 2 (18,70km)** dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

- Travaux préliminaires ;
- Emprise ;
- Terrassement ;
- Travaux de chaussée ;
- Ouvrage-Assainissement et drainage ;
- Divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

| COMMUNE | LIBELLÉ DU PROJET | N° LOT | LIEU | Coût Prévisionnel | |
|---------|--|--------|-------------------------|--|---------------------------------------|
| | | | | 1 ^{Ère} phase | 2 ^{Ème} phase |
| AKONO | TRAVAUX d'entretien de la route Communale Inter N22 (Fegmimbang)-Nkol Nlong 2 (18,70km), | 1 | Fegmimbang-Nkol Nlong 2 | 50 000 000 (cinquante millions) francs Cfa | 70 000 000 (soixante-dix millions) |

4. Allotissement

Sans objet

| LOT | DÉPARTEMENT | COMMUNE | LOCALITÉ | MONTANT PRÉVISIONNEL (FCFA) | | FINANCEMENT | MAÎTRE D'OUVRAGE |
|-----|----------------|---------|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------|------------------|
| | | | | 1 ^{Ère} phase | 2 ^{Ème} phase | | |
| 1 | Mefou-et-Akono | Akono | (Fegmimbang)-Nkol Nlong 2 (18,70km) | 50 000 000 | 70 000 000 | MINTP (Fonds routier) | MAIRE D'AKONO |

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget du **MINTP, ligne Fonds Routier** de la République du Cameroun, programme 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de **deux cent mille (200 000) francs CFA** et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune d'Akono**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **23 Juin 2023 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES travaux d'entretien de la route Communale Inter N22 (Fegmimbang)-Nkol Nlong 2 (18,70km) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« **(À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT)** »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

| N° du lot | Désignation | Montant prévisionnel (F CFA TTC) | Montant de la caution (F CFA) |
|-----------|--|--|--|
| 1 | TRAVAUX d'entretien de la route Communale Inter N22 (Fegmimbang)-Nkol Nlong 2 (18,70km), | 120 000 000 (Cent vingt millions) francs Cfa | 2 400 000 (Deux millions quatre cent) francs CFA |

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **23 Juin 2023 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
Non-conformité d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement des offres ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture de plis ;
Absence dans l'offre Technique d'un Conducteur de Travaux, Ingénieur de Génie Civil inscrit dans l'ordre National des Ingénieurs (ONIGC) ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié.

2. Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité de financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, compété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CAK de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique, **BP : 02 Akono, tél 696 54 22 97.**

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N° 009/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 005/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 015/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, les entreprises ci-après ont été retenues pour la réalisation des projets suivants :

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|--|---|------------------------------|--------------------------|
| <i>ETS AGUY</i> <i>BP : 48 Monatéle.</i> <i>Tél : 677 08 14 03.</i> | <i>Réhabilitation de certains centres de santé de Monatéle, Commune de Monatéle, département de la Lékié. Centre de santé de NLONGBON I (Lot 1)</i> | <i>9 980 000 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |
| <i>ETS JEANIK</i> <i>BP: 6750 Yaoundé.</i> <i>Tél : 699 97 07 81</i> | <i>Réhabilitation de certains centres de santé de Monatéle, Commune de Monatéle, département de la Lékié. Centre de santé de NGOMO (Lot 1)</i> | <i>9 600 000 FCFA</i> | <i>Trois (03) mois</i> |

Les Directeurs des entreprises attributaires ci-dessus sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE D'ABONG-MBANG

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.AM/CGPMP-C.AM /2023 DU 28/04/2023 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB, DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour **les travaux de réhabilitation et entretien de la digue d'ankouamb**, DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

Lot 1 :

- SERIE 000 : INSTALLATIONS ;
- SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- SERIE 200 : OUVRAGE D'ART ;
- SERIE 300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE ;
- SERIE 400 : DIVERS.

Lot 2 :

- SERIE 000 : INSTALLATIONS ;
- SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- SERIE 200 : ASSAINISSEMENT – DRAINAGE ;
- SERIE 300 : OUVRAGE D'ART ;
- SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE ;
- SERIE 500 : DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics - EXERCICE 2023, conformément au tableau ci-après :

| N° Lot | Tronçon | Longueur (m) | Montant Prévisionnel | Financement |
|--------|---------------------------------------|--------------|----------------------|---------------|
| 1 | REHABILITATION DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 25 000 000 | BIP MINTP |
| 2 | ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 70 000 000 | FONDS ROUTIER |

4. Allotissement

| N° Lot | Tronçon | Longueur (m) | Montant Prévisionnel | Financement |
|--------|---------------------------------------|--------------|----------------------|---------------|
| 1 | REHABILITATION DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 25 000 000 | BIP MINTP |
| 2 | ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 70 000 000 | FONDS ROUTIER |

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics - EXERCICE 2023, conformément au tableau ci-après :

| N° Lot | Tronçon | Longueur (m) | Montant Prévisionnel | Financement |
|--------|---------------------------------------|--------------|----------------------|---------------|
| 1 | REHABILITATION DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 25 000 000 | BIP MINTP |
| 2 | ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 600 | 70 000 000 | FONDS ROUTIER |

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la **Recette Municipale d'Abong-Mbang**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la **Recette Municipale d'Abong-Mbang**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Abong-Mbang, au plus tard le **26/05/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ---- /AONO/C.AM/CGPMP-C.AM /2023 DU -- --- 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB, DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit

| N° Lot | Désignation | Montant Prévisionnel | Montant de la caution |
|--------|---------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| 1 | REHABILITATION DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 25 000 000 | 500 000 |
| | ENTRETIEN DE LA DIGUE D'ANKOUAMB | 70 000 000 | 1 400 000 |

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ABONG-MBANG le **26/05/2023 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission;

2) Pièce administrative falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois

(03) dernières années

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années

2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;

3- Personnel d'encadrement ;

4- Moyens matériels ;

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 29) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la Lettre-Commande ou Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Abong-Mbang, aux numéros de téléphones : 699 732 032 / 696 709 222 / 699 857 843

2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

ABONG-MBANG le 30 Avril 2023

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE N° 008/C/CM/SG/05-2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 006/AONO/CM/CIPM/2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision N° 014/DM/CM/SG/05-2023 du 17 mai 2023, l'entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet suivant:

| Entreprise attributaire | Désignation du projet | Montant TTC du marché | Délai d'exécution |
|--|---|------------------------------|--------------------------|
| <i>GROUPEMENT ETS TDP & CIE ET ETS BOZARD</i> <i>BP : 40800 Douala.</i> <i>Tél : 698 59 58 11.</i> | <i>Construction d'un centre commercial (Phase 1) à Monatéle, dans l'arrondissement de Monatéle, Commune de Monatéle, département de la Lékié, région du Centre.</i> | <i>51 999 772 FCFA</i> | <i>120 jours.</i> |

Le Directeur de l'entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution et le projet de lettre-commande y afférents.

MONATELE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT005 /AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 19/05/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CONTINUITÉ DE LA ROUTE BITUME COMMISSARIAT CARREFOUR 7 FIN GOUDRON (RÉSIDENCE REPOS SERVICE)- ROUTE BITUME CLINIQUE SOUTHIA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORDEN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDEVEL
IMPUTATION
572710002641503523511821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **travaux de réhabilitation de la continuité de la route bitume commissariat carrefour 7 fin goudron (résidence repos service) - route bitume clinique soutia, dans L'Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

- Série 100 Travaux préparatoire
- Série 200 Assainissement et Drainage
- Série 300 déplacement/raccordement réseau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent Trente-Huit Millions Huit Cent Cinquante-Deux Mille Six Cent Dix-Neuf CFA (138 852 619)francs CFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP MINDEVELL- EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua, dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **deux Cent mille (200 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six **(06)** copies et **une (01)** version numérique sur CD de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua** au plus tard le **16/06/2023 à 13 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**N° 005 /AONO/CUG/CIPM/RT/2023 du 19/05/2023****TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CONTINUITE DE LA ROUTE BITUME COMMISSARIAT CARREFOUR 7
FIN GOUDRON (Résidence REPROS SERVICE) - ROUTE BITUME CLINIQUE SOUTHIA, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD****En procédure d'urgence.****FINANCEMENT : BIP MINDEVELL- EXERCICE 2023****Imputations : 57 27 100 02 641503 523511 821****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution du marché est de **05 MOIS** Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux Million Sept Cent Soixante Dix Sept Mille Trois Cent (2 777 300) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en pièces originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/06/2023 à 14 Heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua. Offres

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après **48 h** d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24/34critères essentiels) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels (planning, travaux similaires (pavé)) ;
- Surface financière inférieure à **46 300 000 F CFA**.

Offre financière

- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 38 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ; **02**
- L'expérience du personnel de l'entreprise ; **08**
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; **08**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ; **12**
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise **4**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 24 /34critères essentiels seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua ou en appelant les numéros suivants : **695 17 67 50**

GAROUA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

ASMAHOU ABDOU

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR PANNEAUX SOLAIRES DE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : CSI D'OVANGOUL 3 LOT 2 : CSI DE NKOL NLONG 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°003/D/J12.02/CAK/SG/CIPM-CAK** du **24 Mai 2023** et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

| Désignation du projet | Entreprises | Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC) | Délai (Mois) | Observations |
|--|---|---------------------------------------|--------------|---------------|
| travaux d'Électrification par panneaux solaires de certaines formations sanitaires dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre. <ul style="list-style-type: none">● Lot 1 : CSI d'Ovangoul 3● Lot 2 : CSI de Nkol Nlong 1 | ETS NOA&FILS Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 81 43 | Lot 1 : 10 000 000 | 03 | Adjudicataire |
| | | Lot 2 : 10 000 000 | | |

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS DE CONSULTATION N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
612108

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une consultation pour la réalisation du service de gardiennage des installations, des biens et personnes du Conseil Régional de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- Ouvrir et fermer les portails ;
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs ;
- Contrôler les véhicules, personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux ;
- Surveiller les bâtiments et le domicile du Chef de l'exécutif 24h/24 et 7j/7 ;
- Tenir à jour les documents de suivis des activités et des incidents ;
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **12 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

La prestation est constituée en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de Gardiennage de droit camerounais dûment agréées, et remplissant les conditions d'accès à la commande publique conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2023, imputation budgétaire N° : **612108**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28**, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse (s) de participer à la Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28**, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse (s) de participer à la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre décharge à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28** au plus tard **31/05/2023 à 12 heure précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de d'exécution de la présente prestation est de **Douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** représentant **2%** du coût prévisionnel, soit **240 000 (Deux cent quarante mille) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **31/05/2023 à 13 heure précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- non satisfaction de 3/4 des critères essentiels ;
- dossier non produit en sept (07) exemplaires
- absence ou omission d'un sous-détail de prix quantifié.

12.2. Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

| N° | Désignation | Oui/Non |
|----|---|---------|
| 1 | Situation financière du soumissionnaire | |
| 2 | Equipe d'intervention | |
| 3 | Equipement (joindre les justificatifs de propriété ou preuve d'acquisition) | |
| 4 | Expérience du prestataire | |

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 15 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE NGANHA

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°03/DC/C.NGANHA/CIPM/2023 du 19/04/2023 pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de L'Adamaoua sous financement BIP, MINEDUB 2023 est attribuée aux **ETS ABDOURAMAN**, B.P : 322 Ndéré, Tel : 699 00 06 22 au montant **TTC 14 499 635 (Quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-cinq) F** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de la procédure.

NGANHA le 12 Mai 2023

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

CAMEROON POSTAL SERVICES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET N°000003/AMI/CAMPOST/DG/DAICGQ/2023 DU 24 AVRIL 2023 EN VUE DE RECRUTEMENT
D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE LA MISE A JOUR OU
DE L'ELABORATION DES MANUELS DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) communique :
Au terme de l'analyse des offres de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sus-visé, les cabinets ci-après sont pré-qualifiés
pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé ultérieurement.
Il s'agit de:

| Par ordre N° | Nom du Soumissionnaire | Contact/Adresse |
|-----------------|---|--|
| 1 | MAZARS CAMEROUN SA | BP 3791 DOUALA TEL : +237 233 424247/656 876303 RCCM : RC/DLA/2002/B/029840 NIU : M100200015898P |
| 2 | GROUPEMENT MOORE STEPHENS CA-MDS Audit | BP 3883 DOUALA TEL : +237 233 432525 RC : RC/DLA/2018/B/1792 M020200013310Q |
| 3 | DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE | BP 5393 DOUALA TEL : +237 233 42 55 59/43 64 36 RCCM : RC/DLA/1992/B/2928 NIU : M089200001750R |

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C-DIBAMBA/SG/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN
DALOT A SOMAKEK ET DEUX DALOTS A BIENKOK SUR LA ROUTE KOPONGO –POUT NJOUMA DANS
LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT :BIP 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) , exercice 2023, le Maire de la Commune de Dibamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune Dibamba, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTIONS D'UN DALOT A SOMAKEK ET DEUX DALOTS A BIENKOK SUR LA ROUTE KOPONGO-POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à construire 03 (trois) dalots dans les localités de Somakek (un dalot) et de Bienkok (deux dalots) , conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier d'Appel d'offres tel que précisé en titre.

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- INSTALLATION
- EMPRISE
- ASSAINISSEMENT –DRAINAGE
- OUVRAGE D'ART
- CIRCULATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de : Travaux construction de trois dalots dans les villages de Somakek (un dalot) et Bienkok (deux dalots) pour un montant de **Vingt de Sept Millions Mille (27 000 000) FCFA ;**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués d'un seul lot tel qu'indiqué plus haut.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) pour le compte de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt Cinq mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Dibamba sise à Dibamba**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, à Logbadjeck, tel : 699 68 28 56, au plus tard **le 14/06/2023 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2023 DU 15/05/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT A SOMAKEK ET DEUX DALOTS A BIENKOK SUR LA
ROUTE DE KOPONGO-POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE
DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une somme équivalente à 2% du coût prévisionnel du marché soit : Un montant **Cinq Cent Quarante Mille (540 000) FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 14/06/2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Offre Administrative:

- 1- La déclaration d'intention de soumissionner , timbrée , signée et datée
- 2- Une attestation de non faillite établie par le tribunal de grande instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant moins de trois mois précédent la date de remise des offres
- 3- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire , délivrée par une banque agréée par le Ministre de Finances ,
- 4- Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offre
- 5- Une caution de soumission(suivant modèle joint) d'un montant 540 000 et d'une durée de validité de quatre mois (04)
- 6- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP
- 7- Un certificat de visite de site
- 8- Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant moins de trois mois
- 9- Déclaration de non abandon des travaux
- 10- Le registre de commerce certifié
- 11- Attestation de non redevance datant de moins de trois mois
- 12- Attestation d'immatriculation
- 13- Le cahier de clauses administratives Particulières (CCAP) paraphé à toutes les pages et avec à la fin du document , la signature et le cachet du soumissionnaire

En cas de regroupement chaque membre doit présenter un dossier administratif complet les pièces A9 , A10 , A11, A12 étant présentées par le mandataire du groupe

14- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de garantie à l'ouverture
- Suspension de la commande publique
- Absence d'une pièce administrative et non conforme à l'ouverture et non régularisée après 48h
- Absence d'un prix quantifié dans le BPU et DQE

-Absence d'un des 03 Volumes

-Non-conformité du modèle de soumission

-Absence de la déclaration sur honneur de non abandon d'un chantier

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée

-Note technique inférieure à 75%

Offre technique .

- critères essentiels.

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation portera ainsi sur l'offre technique suivant les critères ci-après :

- a) La présentation générale des offres ;
- b) L'expérience de l'entreprise ;
- c) La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- d) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- e) La méthodologie d'exécution ;
- f) Visite du site signée par honneur
- g) La capacité financière.

Evaluation technique

L'évaluation technique des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire OUI ou NON

Elle sera faite sur la base des conditions et sous conditions prédéfinies aux quelles sera attribuée l'une des valeurs suivantes

O (OUI) lorsque l'offre répond à l'exigence

N(NON) dans le cas contraire

Qualification Technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 74% des > de la grille d'évaluation, issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères .

Evaluation Financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du Soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que les résultats des calculs et totaux et la vérification de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, B.P. 36 Edéa, Tel : 699 68 28 56.

18-Lutte contre la corruption.

DIBAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE MINTA

**PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE WALL DANS LA
COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023;
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/du 25 Avril 2022 relative à l'application du code de marché public ;
Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023, relatives à l'exécutions aux survies et au contrôle d'exécution des budgets, des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2023 ;
Vu la lettre n°000004/L/CMTA/PCIPM/SEC/2023 du 05/04/2023 relative à la proposition d'attribution,
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2023;
Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: est déclaré adjudicataire de la de l'appel d'offre national ouvert n°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, du 27/02/2023 l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

| N° LOT | ENTREPRISES | MONTANT TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX |
|------------|---------------------|--------------------|-------------------------------|
| LOT UNIQUE | ETS DJAB'S & FRERES | 14 975 502 | 90 jours calendaires |

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite le directeur général de ladite entreprise à passer dans locaux de la commune de Minta pour la signature des projets des marchés

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE OKOMBE-BILIK 2-MANGO, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour les **travaux de réhabilitation de la route Communale Okombe-Bilik 2-Mango**, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant le procès-verbal N°0000407/PV/CIPM-CAK/2023 du 23/05/2023 de la séance d'examen du rapport d'analyse de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS NOA&FILS, Tél: +237 695 88 22 41/ 677 86 31 43** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative aux **travaux de réhabilitation de la route Communale Okombe-Bilik 2-Mango**, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant de la Lettre Commande : **26 500 000 (vingt-six millions cinq cent mille)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

Délai : Trois mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera. /-

AKONO le 24 Mai 2023

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE DE GAROUA 1ER

003/DCNO/CA-GRA 1ER/CIPM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE KONGORE (LOT N°01) ET LOMODOU (LOT N°02) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, un Avis de Cotation Nationale Ouverte pour l'équipement en matériel médical aux Centres de Santé Intégrés de KONGORE (LOT N° 01) et LOMODOU (LOT N° 02) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1", Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à l'équipement en matériel médical aux Centres de Santé Intégrés de KONGORE (LOT N° 01) et LOMODOU (LOT N° 02) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er Département de la Bénoué, Région du Nord conformément au devis descriptif joint à la demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) francs CFA** pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en deux (02) lots. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture d'équipements divers installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (7 h 30—15h30) à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Commune d'Arrondissement de Garoua dès publication du présent Avis de Cotation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1".

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(OI) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" au plus tard 07 juin 2023, Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de la présente Demande de Cotation objet est de deux (02) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de Cent Soixante Mille (160 000) francs CFA pour chaque lot et valable pendant une période administrative requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles cirvront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établie! postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres Administrative, offres techniques et financières) qui aura lieu le 07 juin 2023 à 11 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1" en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- n Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- n Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- n Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- n Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- n La note technique inférieure au seuil minimal requis 05 oui sur 07 soit (70%);
- n Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- n Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des enu-eprises suspendues.

14.2. Principaux critères de qualification :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel (véhicule de livraison) et délai de livraison;
- Capacité de financement ;
- Les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70Vo soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué aux soumissionnaires remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

GAROUA le 23 Mai 1805

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL DE CONSULTATION N° 009/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM-AD/2023 DU 22 MAI 2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 31 059 02 4410100 524211 9

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2023, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales de l'Adamaoua, un Avis de consultation en procédure d'urgence, relatif à l'équipement en matériel informatique.

2. Consistance des prestations

Le présent avis consiste en l'acquisition de :

- 05 ORDINATEUR HP PRO G2 G 5400,
- 01 LAPTOP HP PAVILLON 15,
- 02 PHOTOCOPIEUR CANON IR 2202N
- 09 ONDULEURS ECUS POWER 1A 1500VA
- 08 IMPRIMANTES HP LASER JET,
- 02 IMPRIMANTES MULTIFONCTION HP COLOR LASER JET PRO,
- 05 ANTIVIRUS KAPERSKY,
- 10 REGULATEURS DE TENSION NAGU 2000 VA,
- 01 TELEVISEURS LG 48P NUMERIQUE,
- 09 RALLONGES APC 5 PRISES

3. Cout Prévisionnel

Lé coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions)de Francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de Droit camerounais ayant des capacités techniques et financières exerçant dans le domaine des marchés Publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire: **57 31 059 02 4410100 524211 951**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bâtiment abritant les services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Tél 699 58 20 12 ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua à Ngaoundéré, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Tél 699 58 20 12 ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, à Ngaoundéré, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré .

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua Tél 699 58 20 12 , au plus tard **le 19 Juin 2023 à 12 h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 009/DC/RA/SDG/SIGAMAP/CRPM-AD/2023 DU 22 MAI 2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE
L'ADAMAOUA
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **01 (un) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service par l'autorité contractante.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant **200 000 (Deux cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et Financières aura lieu **le 19 Juin 2023 à 13 h 00** précises dans la salle de réunion au Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua Tél 699 58 20 12 sis à Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative persistante après le délai accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect des spécifications techniques;
- capacité financière inférieure à **3 000 000 (trois millions) de francs CFA**
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences de la demande de cotation et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua Tél 699 58 20 12 sis à Ngaoundéré.

Dénonciation des cas de corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725 ou 699 370 748**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAOUNDERE le 22 Mai 2023

Le MAIRE

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00125 /D/MINH DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00063/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES PRINCIPALES ET CANIVEAUX, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DES VILLES DE BANGANGTE ET DE BANGOU (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINH DU ; EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30/12/2022, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2023;

Vu La circulaire N°00001 du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics

le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00063/AONO/MINH DU/CIPM /2023 du 11 avril 2023 pour la pré collecte, la collecte et le traitement des déchets municipaux, le balayage et nettoyage des principales rues et caniveaux, places publiques et marchés des villes de Bangangté et de Bangou

Vu La Proposition d'attribution de la CIPM en date du 16 mai 2023 lors de la séance N°46

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

| LOTS | VILLES | SOUSSIONNAIRE | MONTANTS TTC (en F CFA) | DELAI D'EXECUTION |
|------|-----------|--|-------------------------------|----------------------|
| 01 | Bangangté | HYSACAM Sarl BP/ 1420 Douala Tél: 233 37 80 87 | 65 000 000 | Neuf (09) Mois |
| 02 | Bangou | | 65 000 000 | Neuf (09) Mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N°006/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le Decret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la Republique du Cameroun ;

Vu le Decret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Decret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du Decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Decret n. 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur ABONDO Cyrille Yvan, aux fonctions de Prefet du Departement de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires observer suite a la signature et a la publication du Decret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu le proces-verbal de la session du 03 mai 2023, de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics de la Sanaga Maritime ;

Considerant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence, 005/AONO/C18/CDPM SM/2023 du 27 mars 2023, Pour la construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux au Lycee de NIEL, delocalisee au Lycee de NGAMBE, Arrondissement de NGAMBE, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise denommee « ETS MADDO & FILS », B.P : 55 NGAMBE, Tel : 693281734 / 677522403, n° Identifiant Unique (NIU) : P106000108480Z, n° Registre de Commerce 98L2341, est declaree adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caracteristiques se presentent comme suit :

- Montant de la lettre-commande : **trente quatre millions neuf cent quatre vingt quinze millier trois cent soixante dix (34 995 370) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.**
- Dalai d'execution : **Quatre (04) mois.**

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera. /-

EDEA le 10 Mai 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX
DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN****Vu** la Constitution**Vu** la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;**Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;**Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;**Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;**Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;**Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;**Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CFC/CIPM/2023 du 20/04/2023 pour la surveillance et la sécurisation des locaux du Crédit Foncier du Cameroun. (en procédure d'urgence)**DECIDE****Article 1^{er}** : Les marchés consécutifs à l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/CFC/CIPM/2023 du 20/04/2023 pour la surveillance et la sécurisation des locaux du Crédit Foncier du Cameroun sont attribués aux entreprises ci-après :

| N° du lot | Adjudicataire | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|-----------|--|---|---------------------------|
| 1 | PROTEC SECURITY SARL , BP 212 Yaoundé, Tél : +237 672 64 78 81/692 66 66 63 | Trente-quatre millions sept cent cinquante-cinq mille (34 755 000) | Vingt-un (21) mois |
| 2 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Vingt-huit millions trois cent cinquante mille (28 350 000) | Vingt-un (21) mois |
| 3 | PROTEC SECURITY SARL , BP 212 Yaoundé, Tél : +237 672 64 78 81/692 66 66 63 | Dix-neuf millions cent dix mille (19 110 000) | Vingt-un (21) mois |
| 4 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Trente-sept millions huit cent mille (37 800 000) | Vingt-un (21) mois |
| 5 | AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) BP : 276 Garoua, Tél : 699 322 684 / 694 845 408 | Quatre-vingt-cinq millions cinquante mille (85 050 000) | Vingt-un (21) mois |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE MINTA

PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, DU 27/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE À MINTA (LOT 1) ; CONSTRUCTION DE NEUF (09) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MINTA (LOT 2) ; CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LES MARCHÉS DE : WALL, NIO ET À L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MINTA CENTRE DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Maire de la Commune de Minta ; Commandeur du Mérite Camerounais

Vu la Constitution,
 Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023;
 Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,
 Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,
 Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;
 Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;
 Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;
 Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,
 Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;
 Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/du 25 Avril 2022 relative à l'application du code de marché public ;
 Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023, relatives à l'exécutions aux survies et au contrôle d'exécution des budgets, des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2023 ;
 Vu la lettre n°000001/L/CMTA/PCIPM/SEC/2023 du 05/04/2023 relative à la proposition d'attribution,
 Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2023;
 Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 *er* : sont déclarés adjudicataires de la de l'appel d'offre national ouvert n°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2023, du 27/02/2023 les entreprises ci-dessous désignées et conformément au tableau ci-après :

| N° LOT | ENTREPRISES | MONTANT TTC (FCFA) | DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX |
|--------|------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| LOT 1 | CAMTRAL CO SARL BP 4527 YAOUNDE | 31 839 714 | 90 jours calendaires |
| LOT 2 | ETS FALCON | 24 898 130 | 90 jours calendaires |
| LOT 3 | CAMTRAL CO SARL BP 4527 YAOUNDE | 10 451 434 | 90 jours calendaires |

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite les directeurs généraux desdites sociétés à passer dans locaux de la commune de Minta pour la signature des projets des marchés

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE DE NGAOUI

DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CNG/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DE NGAOUI EN INTRANTS D'ELEVAGE (POUSSIN, ABREUVOIRS, MANGEOIRES, PRODUITS SANITAIRES,ETC), COMMUNE DE NGAOUI.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngaoui, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement de la ferme avicole de Ngaoui en intrants d'élevage (poussin, abreuvoirs, mangeoires, produits sanitaires, etc).

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de 17 150 000 (Dix-sept millions cent cinquante mille) francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public MINTOUL, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Ngaoui, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de Ngaoui.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Ngaoui (Secrétariat General), au plus tard le 20 Juin 2023 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CNG/CIPM/2023 DU 23 Mai 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DE NGAOUI EN INTRANTS D'ELEVAGE (POUSSIN, ABREUVOIRS, MANGEAOIRES, PRODUITS SANITAIRES.ETC) EN PROCEDURE D'URGENCE »).

10. Delai de Livraison

L'équipement objet du présent Marché sera livré à la Mairie de Ngaoui.

Le délai maximum de livraison est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché. Il revient au fournisseur de proposer dans son offre un calendrier de livraison entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 343 000 (Trois cent quarante-trois mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

N.B. : Toutes les pièces devront dater de moins de trois mois et être signées par une autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le 20 Juin 2023 à 14 heures précises à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoui par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui.

NGAOUI le 23 Mai 2023

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00126 /D/MINH DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00064/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES AU QUARTIER ANGUISSA DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICES 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30/12/2022, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2023;

Vu La circulaire N°00001 du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00064/AONO/MINH DU/CIPM /2023 du 13 avril 2023 pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies au quartier Anguissa dans la ville de Yaoundé

Vu La Proposition d'attribution de la CIPM en date du 16 mai 2023 lors de la séance N°46

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

| LOT | VILLE/QUARTIER | SOUSSIONNAIRE | MONTANTS TTC (en F CFA) | DELA D'EXECUTION |
|--------|-----------------------|--|-------------------------------|---------------------|
| Unique | Yaoundé / Anguissa | TRACOCAM Sarl BP/ 17612 Yaoundé Tél: 242 005 090 | 651 674 592 | Huit (08) Mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N°006/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le Decret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la Republique du Cameroun ;

Vu le Decret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Decret no 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du Decret n° 2001/048

du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Decret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics ;

Vu le Decret no 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur ABONDO Cyrille Yvan, aux fonctions de Prefet du Departement de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires observer suite a la signature et a la publication du Decret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu le proces-verbal de la session du 03 mai 2023, de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics de la Sanaga Maritime ;

Considerant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence, n° 004/AONO/C18/CDPM-SM/2023 du 27 mars 2023, pour l'achevement des travaux de rehabilitation de la route NKOM (Inter R0314) — NKAKA'A — MASSANGUI — BOTBEA : 24,100 KM, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise denomnee « **P.N.SERVICES SARL** », **B.F' : DOUALA, Tel : 674429563, n° Identifiant Unique (NIU) : M081913956939-L, n° Registre de Commerce RC/DLA/2019/B/3729**, est declaree adjudicataire du marche, objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caracteristiques se presentent comme suit :

- Montant du marche : **soixante neuf millions neuf cent quatre vingt neuf mulles neuf cent quatre vingt onze (69 989 991) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.**
- Delai d'execution : **trois (03) mois.**

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et publiee

EDEA le 10 Mai 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 006/ASMI/
MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE
DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES PHASES 11, 12 ET 14 DU PROGRAMME DE TRAVAUX A
HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX
ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES COMMUNES DES REGIONS DE
L'EXTRÊME NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA.IDA CRÉDIT N° 70480-CM PAYS :
CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUECRÉDIT
IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES
ACTIVITÉS DES PHASES 11, 12 ET 14 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN
D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DE L'EXTRÊME NORD, DU NORD ET DE
L'ADAMAOUA À RAISON D'UNE ONG PAR RÉGION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre des contrats portant sur les services des ONG/organisations paysannes (OP) pour la mise en œuvre des activités des phases 11, 12 et 14 du programme de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre / Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) dans les communes des régions l'Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua à raison d'une ONG par région.

2. Objet

L'Objectif Général de la mission est d'appuyer l'UGP dans la mise en œuvre des activités des THIMO/CFW dans les villages des communes des régions l'Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua des phases 11, 12 et 14 du Programme THIMO ainsi qu'il suit :

| Phase | Région | Département | Commune | Nombre de bénéficiaires | Période prévisionnelle de mise en oeuvre |
|-------|--------------|-----------------|------------|-------------------------|--|
| 11 | Extrême-Nord | Logone et Chari | Goulfé | 1 000 | Août 2023 -Janvier 2024 |
| | | | Darak | 1 000 | |
| | | | Hile-Alifa | 1 500 | |
| 14 | | Diamaré | Maroua I | 500 | Août 2024 -Janvier 2025 |
| | | | Maroua II | 500 | |
| | | | Maroua III | 500 | |
| 12 | Nord | Faro | Poli | 1 000 | Octobre 2023 -Mars 2024 |
| | | Mayo Louti | Mayo-Oulo | 1 000 | |
| | | Mayo Rey | Rey-Bouba | 1 000 | |
| | | Bénoué | Gashiga | 1 000 | |
| | Adamaoua | Faro-et-deo | Tignère | 1000 | |
| | | | Kontcha | 1000 | |
| | | Mayo-Banyo | Bankim | 1000 | |

De manière spécifique, les ONG/OP seront chargées sous la supervision de l'UGP, de mettre en œuvre les activités du programme THIMO/CFW telles que définies dans le manuel de procédures de la Sous-composante. Pour chacune des activités ci-après, les tâches de l'ONG/OP sont les suivantes :



3. Consistance des prestations

De manière spécifique, les ONG/OP seront chargées sous la supervision de l'UGP, de mettre en œuvre les activités du programme THIMO/CFW telles que définies dans le manuel de procédures de la Sous-composante. Pour chacune des activités ci-après, les tâches de l'ONG/OP sont les suivantes :

v Coordination des activités

- Mettre à disposition les ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant ;
- Mettre à niveau les équipes chargées de réaliser la mission.

v Identification, étude et validation des microprojets

- Mettre en place une équipe technique chargée de l'évaluation préliminaire (technique, sociale, environnementale et financière) de tous les MPs ;
- Mettre en place les GTC et CCV pour l'identification et la validation des MPs.
- Appuyer les GTC et les CCV dans la sélection et la validation des dossiers de MPs ;
- Élaborer un dossier technique pour chaque MP retenu par les GTC ;
- Identifier les équipements et matériels nécessaires à la réalisation des MPs ;
- Remplir une Fiche environnementale et sociale pour chaque MP à faire signer par les Points Focaux Environnementaux ;
- Évaluer les risques sécuritaires de chaque microprojet dans une fiche à annexer à la fiche de screening.

v Ciblage et enregistrement des bénéficiaires

- Organiser des campagnes d'information et de communication des communautés villageoises pour faire connaître le Projet, sa philosophie et ses composantes techniques ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation pour une inscription et une participation massive des femmes ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information pour une inscription et une participation des populations autochtones et des minorités (dans les zones et villages où elles sont présentes) ;
- Diffuser des messages tout au long du programme en vue d'assurer la transparence et la responsabilisation sociale au niveau des communautés ;
- Diffuser les messages de sensibilisation sur les VBG/EAS/HS auprès des communautés;
- Recenser, inscrire et sélectionner les bénéficiaires potentiels ;
- Veiller à la non-inscription des mineurs parmi les potentiels bénéficiaires ;
- Organiser les tirages au sort pour sélectionner les bénéficiaires de la liste principale et de la liste d'attente pour chaque microprojet ;
- Enregistrer les bénéficiaires de la liste principale et de la liste d'attente pour chaque microprojet à l'aide des tablettes biométriques ;
- Recenser les raisons de la non-participation des certaines personnes aux activités plus particulièrement les femmes.

v Organisation et planification des travaux

- Acheminer les équipements et matériels de travail sur le site de chaque MP ;
- Assurer la responsabilité des équipements et matériels mis à la disposition des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des travaux ;
- Sélectionner les chefs d'équipes chargés de superviser les travaux quotidiens des équipes (15 à 25 bénéficiaires) ;
- Former les chefs d'équipe sur les questions techniques des MPs et sur la gestion des chantiers et des risques / dangers potentiels liés aux travaux à réaliser dans le cadre du MP ;
- Etablir un protocole de collaboration avec les formations sanitaires couvrant les aires géographiques de déroulement des travaux en vue de la prise en charge des cas d'accident survenus dans les chantiers ;
- Equiper au moins une formation sanitaire par commune de quatre doses d'anti venimeux (lorsqu'elle n'en dispose pas) en vue de la prise en charge des éventuels cas de piqûres par les animaux venimeux ;
- Identifier dans chaque commune, un moyen de locomotion à mobiliser immédiatement en cas d'accident grave dans un chantier ;
- Planifier avec l'UGP la réalisation des microprojets ;
- Organiser les bénéficiaires en équipes et leur attribuer les tâches.

v Exécution des microprojets

- Superviser les travaux des équipes pour s'assurer de leur qualité ;
- Remplir les listes de présence quotidiennes des travailleurs et les fiches relatives à l'état de paiement des travailleurs de toutes les quinzaines des travaux et les transmettre à l'UGP ;
- Produire des rapports d'activités périodiques, à transmettre à l'UGP (rapport de démarrage, rapports mensuels et rapport de fin d'exécution) ;
- Organiser un atelier à la fin des activités pour examiner et apprécier les efforts consentis pour l'atteinte des résultats et pour tirer les leçons ;
- Veiller à ce que les mineurs n'accèdent pas dans les chantiers.

v Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales

- Élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES à soumettre à la validation de l'UGP ;
- Former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;

- Sensibiliser les communautés lors du processus d'identification et de sélection des microprojets dans l'optique de minimiser le choix des microprojets à haut risque environnemental et social ;
- Participer à la sélection des sites des microprojets ;
- Coordonner le remplissage des fiches environnementales et sociales et faire valider toutes les fiches par les Points Focaux environnementaux ;
- Préparer et soumettre à l'Expert Environnemental et à l'Expert Social du projet, les fiches de mesures environnementales et sociales élaborées pour chaque MP retenu, en vue de garantir leur conformité vis à vis des mesures de sauvegardes pendant leur mise en œuvre ;
- Préparer et faire valider par l'Expert Environnemental et à l'Expert Social du Projet, en cas de nécessité, les plans d'action de recasement (PAR) avant la mise en œuvre des micro-projets et coordonner leur mise en œuvre ;
- Travailler en étroite collaboration avec les Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux de l'Environnement et avec lesquels un programme de travail sera arrêté ;
- S'assurer que les THIMO sont exécutés en conformité avec les normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du projet, et que la mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement prévues est effective ;
- Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés par les travailleurs sur les chantiers ;
- Mener les évaluations finales de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale de chaque microprojet ;
- Rédiger des rapports mensuels spécifiques sur l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales à soumettre à l'UGP ;
- Mettre en place les cahiers de chantier.

v Équipements de travail

- Appuyer l'UGP dans le choix des équipements et matériels nécessaires à la mise en œuvre des microprojets ;
- Affecter les EPI dans les chantiers suivant le degré de risques identifiés ;
- Veiller au port effectif des EPI par les bénéficiaires qui en sont dotés dans les chantiers.

v Sécurité et santé des travailleurs dans les chantiers

- Former les Chefs d'équipes sur les premiers secours avant tout début d'activités ;
- Sensibiliser régulièrement les bénéficiaires sur les risques potentiels et les mesures de précaution à prendre ;
- Concevoir et faire fabriquer les panneaux de signalisation à mettre dans les chantiers ;
- Disposer les équipes dans les chantiers de manière à faciliter la supervision et à intervenir rapidement en cas d'accidents ;
- Élaborer au moins une fois par semaine les fiches d'analyse des risques spécifiques à la sécurité des bénéficiaires dans les chantiers et définir les mesures de prévention (de ces risques et à prendre en cas d'accidents) de chaque microprojet ;
- Élaborer un schéma d'intervention pour chaque commune qui comprend entre autres les structures hospitalières qui devraient accueillir les bénéficiaires victimes d'accident dans les chantiers ainsi que les moyens d'évacuation appropriés de ces accidentés vers ces formations sanitaires ;
- Mettre en œuvre la procédure de gestion des accidents survenus dans les chantiers et sur le trajet des bénéficiaires menant aux activités du Projet.

v Gestion des plaintes et réclamations

- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes et des réclamations ;
- Réceptionner et traiter toutes les plaintes déclarées dans les villages bénéficiaires ;
- Rapporter tous les incidents de VBG/EAS/HS dénoncés par les bénéficiaires à l'Expert VBG

- Réceptionner et traiter les plaintes non résolues au niveau du CLGP ;
- Dresser un rapport de gestion des plaintes et des réclamations et le transmettre à l'UGP ;
- Transmettre à l'UGP un rapport final de la gestion des plaintes et réclamations à la fin de la mission.

v Mise en place et fonctionnement des crèches

- Identifier les bénéficiaires femmes ayant des enfants à bas âges ;
- Dresser la liste de tous les enfants à bas âge ;
- Proposer au Projet la liste des enfants qui seront enrôlés dans les Crèches Temporaires (CT) ;
- Proposer les sites dans lesquels seront installées les CT ;
- Organiser l'aménagement des CT avec l'aide des bénéficiaires des THIMO ;
- Organiser la journée de crèche avec la contribution des animatrices ;
- S'assurer de la présence effective des animatrices à travers la feuille de pointage ;
- S'assurer de l'état d'hygiène et salubrité de la crèche ;
- S'assurer de la sécurité des enfants dans les CT ;
- Organiser les séances de sensibilisation des mères d'enfants sur les PFE ;
- Organiser la gestion quotidienne du matériel et des consommables de la crèche ;
- Organiser la viabilisation et l'aménagement des sites avec l'appui des bénéficiaires des THIMO ;
- Faciliter, en cas de problème de santé d'un ou de plusieurs enfants, l'évacuation de l'enfant accompagné de sa mère vers le centre de santé ;
- S'assurer de la nutrition des enfants dans les crèches.

v Encadrement des paiements

- Superviser les paiements des bénéficiaires en s'assurant que tous les bénéficiaires entrent en possession de leur dû.

Le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique invite les ONGs et Organisations Paysannes régulièrement constituées, intervenant dans le domaine de l'accompagnement du monde rural pour l'exécution des projets de développement à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

v Réception des microprojets réalisés et rétrocession du matériel

Une ONG ou une organisation paysanne sera sélectionnée par région. Une ONG/ organisation paysanne peut postuler pour une ou plusieurs régions (avec des dossiers de manifestation d'intérêt distincts) ; pour chaque manifestation d'intérêt, elle devra indiquer clairement la région pour laquelle elle postule.

v Appuyer la mise en œuvre des activités de réception des microprojets et de rétrocession du matériel.

Les ONGs/organisations paysannes intéressées devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations attendues (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, CV et diplômes, connaissance de la région etc.). Les ONGs/organisations paysannes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

- Rédiger le rapport final de la mission qui met en exergue les enseignements et leçons identifiés au cours de la mission.

5. Remises des offres

Les ONG et Organisations Paysannes intéressées peuvent obtenir les Termes de Référence et des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables entre 8h et 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'Intérêt (dont un original et deux copies) pour chaque région devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 07 juin 2023 à 16 heures, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES PHASES 11, 12 ET 14 DU PROGRAMME DE TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES COMMUNES DES REGIONS DE L'EXTREME NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA.»

REGION DE :

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, Email : projetfilets sociaux.aie@gmail.com avec copie à michnjoh@yahoo.fr et andylobe2000@yahoo.fr.

6. Composition du dossier

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- disposer d'un agrément des autorités nationales pour exercer comme ONG / OP;
- disposer d'expériences avérées dans la mise en œuvre des projets qui utilisent la méthode participative et les approches HIMO ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant capables d'être mobilisées et déployées dans les zones d'intervention des THIMO/CFW du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique ;
- disposer d'une bonne expérience d'intervention en zone d'insécurité ;
- justifier d'une solide expérience dans la mobilisation, la sensibilisation communautaire et l'accompagnement du monde rural ;
- avoir une expérience dans la gestion des projets financés par les bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale, le PAM, la FAO, etc. ;
- tenir une comptabilité relative à la gestion de son organisation ;
- disposer d'une bonne connaissance des zones d'intervention des THIMO/CFW du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique est un atout.

L'équipe de l'ONG/OP sera composée pour chaque région du personnel clé suivant :

v Coordination générale de la mission :

Pour chaque mission, l'ONG/OP doit mobiliser le personnel clé d'encadrement composé de :

- un Encadreur général de niveau au moins BAC+2 (en Agronomie, Génie rural, Génie civil, etc), justifiant d'une expérience avérée dans la coordination des projets qui utilisent la méthode participative et les approches HIMO;
- un Expert socio environnementaliste de niveau au moins BAC+3 (Hygiène – Santé - Sécurité – Environnement, etc), justifiant d'une expérience avérée dans la conduite des travaux socio-environnemental avec une solide expérience en HSSE (Hygiène – Santé -Sécurité–Environnement) et une bonne maîtrise des interventions de premier secours ;
- un superviseur des animateurs de niveau au moins BACC+2 ou équivalent en sciences sociale et autres, justifiant d'une expérience avérée dans la coordination des activités de la sensibilisation et l'animation en milieu rural des projets qui utilisent la méthode participative et les approches HIMO.

v Conduite des activités dans chaque commune :

Dans chaque commune, l'ONG/OP doit disposer du personnel clé pour la gestion quotidienne des activités suivant :

- Un superviseur socio environnementaliste de niveau au moins un diplôme BAC+3 (Hygiène – Santé - Sécurité – Environnement, etc), chargé de la coordination et de la supervision au niveau de la commune des activités de sauvegardes environnementales et sociales disposant d'une solide expérience en HSSE (Hygiène – Santé - Sécurité–Environnement) et une bonne maîtrise des interventions de premier secours ;
- Des Chefs de chantier (Un Chef de Chantier pour 125 bénéficiaires maximum) ayant au moins un diplôme d'agent technique en Agronomie, Génie rural, Génie civil, environnement, etc, justifiant d'une expérience dans la supervision des chantiers qui utilisent la méthode participative et les approches HIMO ;
- Des Animateurs ruraux (un animateur pour 250 bénéficiaires maximum) disposant au moins du diplôme B.E.P.C ou équivalent justifiant d'une expérience dans la sensibilisation et l'animation en milieu rural des projets qui utilisent la méthode participative et les approches HIMO.

La durée maximale de la mission par région à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations à l'ONG/OP est de 6 mois dans un intervalle de 2 ans. Les ONG/ organisations paysannes dont les prestations seront jugées satisfaisantes au terme des présents contrats seront reconduites pour les prochaines phases (13, 14 et 15) dans les communes retenues dans les régions respectives dans lesquelles elles auront effectué la mission.

Les ONGs ou les Organisations Paysannes seront sélectionnées selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant » (QC) en accord avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, quatrième édition, novembre 2020».

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/MINRESI/FODECC/PAVSGS-2C/2023 DU 24 MAI 2023
POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS SENIORS ET TROIS (03) CONSULTANTS
JUNIORS À SAVOIR : UN (01) CONSULTANT SÉNIOR SPÉCIALISTE EN AMÉLIORATION VARIÉTALE ET
PRODUCTION SEMENCIÈRE DU CACAOYER ET DU CAFÉIER ; UN (01) CONSULTANT SÉNIOR EN
GESTION INTÉGRÉE DE LA FERTILITÉ DES SOLS AFFECTÉES À LA CACAOCULTURE ET À LA
CAFÉICULTURE ; UN(01) CONSULTANT JUNIOR SPÉCIALISTE EN AGRONOMIE DU CACAOYER ET DU
CAFÉIER; UN (01) CONSULTANT JUNIOR SPÉCIALISTE EN BIOTECHNOLOGIE VÉGÉTALE ET
MULTIPLICATION DU CACAOYER ET DU CAFÉIER; UN (01) CONSULTANT JUNIOR EN INFORMATIQUE
DE GESTION**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'avènement du « Guichet Producteurs » du Fonds de Développement des Filières du Cacao et du Café (FODECC) consacre la Nouvelle Politique Nationale d'octroi des subventions agricoles, qui vise un impact socio-économique sur la production et sur l'amélioration des revenus des producteurs de ces deux spéculations agricoles. Cependant, cet impact doit se faire dans le respect des prescriptions environnementales ; particulièrement en minimisant la dégradation tant du couvert forestier que celle des terres.

Afin de rendre plus efficace la production cacaoyère et caféière en général et celle des semences de qualité en particulier, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) et le Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) envisagent de conduire une série d'actions dans la phase opérationnelle du Guichet Producteurs, avec pour objectif d'améliorer la qualité des variétés et semences de pré base de cacao et de café et la gestion de la fertilité des sols dans les bassins de production du Cameroun. La Gestion intégrée de la fertilité des sols nécessite une connaissance approfondie de la distribution spatiale des unités pédologiques, leurs aptitudes culturales et la dynamique de leurs éléments constitutifs et celle du climat en fonction des cultures dans chaque zone agro-écologique. L'implémentation de toutes ces actions se fera dans le cadre de la mise en œuvre d'un Projet du MINRESI financé par le FODECC, et intitulé « Projet d'Amélioration de la Qualité des Variétés et Semences de Pré-base et de la Gestion de la Fertilité des Sols, (PAVSGS-2C) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PAVSGS-2C, le MINRESI lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement de deux (02) Consultants Sénior et trois (03) Consultants juniors devant accompagner le Projet dans sa phase opérationnelle dès l'exercice budgétaire en cours (2023). Les compétences sollicitées sont les suivantes :

- Un (01) Consultant Sénior spécialiste en Amélioration Variétale du Cacaoyer et du Caféier ;
- Un (01) Consultant Sénior spécialiste en Gestion intégrée de la Fertilité des Sols affectées à la Cacaoculture et à la Caféiculture ;
- Un (01) Consultant Junior spécialiste en Agronomie du Cacaoyer et du caféier ;
- Un (01) Consultant Junior spécialiste en Biotechnologie végétale et Multiplication du Cacaoyer et du Caféier ;
- Un (01) Consultant Junior en Informatique de Gestion.

2. Participation et origine

CONSULTANT SENIOR SPECIALISTE EN AMÉLIORATION VARIÉTALE DU CACAoyer ET DU CAFÉIER

II.1.1 MISSIONS ASSIGNÉES AU SPECIALISTE EN AMÉLIORATION VARIÉTALE DU CACAoyer ET DU CAFÉIER

Le Consultant sénior aura pour missions :

- De veiller auprès du Coordonnateur National au respect des termes du cahier de charges du Projet en rapport avec l'exécution des activités de la Composante 1 portant sur l'amélioration de l'offre quantitative et qualitative des variétés et semences de pré-base du cacaoyer et du caféier ;
- De planifier annuellement les opérations de la Composante 1 du Projet et de proposer au Coordonnateur National un plan d'actions rédigé pour validation ;
- D'effectuer des missions de terrain pour encadrer régulièrement les tâches exécutées par les équipes de chercheurs et techniciens en poste dans les structures déconcentrées ;
- De produire des rapports périodiques sur l'état d'avancement des opérations techniques programmées dans les unités opérationnelles du terrain et les bassins de production de cacao et de café ;
- De renforcer les capacités des jeunes chercheurs et techniciens du Projet dans le domaine de l'amélioration génétique et de la sélection variétale du cacaoyer et du caféier ;
- De formuler au Coordonnateur National du Projet des propositions techniques susceptibles de concourir à l'atteinte des objectifs poursuivis et des résultats escomptés dans le domaine de la production qualitative et quantitative des variétés et semences de cacaoyer et du caféier ;
- De représenter le cas échéant le projet aux réunions techniques, ateliers et conférences et autres événements scientifiques dont l'objet porte sur l'amélioration de la qualité des variétés et semences dans les filières cacao et café ;
- D'animer le cadre de concertation instauré pour la conduite des opérations techniques en partenariat, notamment dans la phase d'assainissement des champs semenciers, la création des jardins clonaux et des essais variétaux dans les bassins de production du cacao et du café ;
- D'exécuter toute autre tâche technique à lui confiée par le Coordonnateur National et en rapport avec son domaine de compétences.

II.1.2 QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES POUR LE SPECIALISTE EN AMÉLIORATION VARIÉTALE DU CACAoyer ET DU CAFÉIER

- Être titulaire d'un diplôme terminal (Doctorat/PhD) dans la spécialité ;
- Avoir une expérience d'au moins six (06) ans dans la coordination des projets similaires ;
- Avoir une expérience dans la rédaction des projets ;
- Justifier d'une bonne base en agronomie (Ingénieur en agriculture) ;
- Disposer d'une bonne expérience dans la gestion et sélection du matériel végétal cacao et café, notamment dans la sélection du matériel végétal vis-à-vis de la résistance génétique aux bioagresseurs ;
- Avoir des connaissances pertinentes des bassins de production de cacao et café du Cameroun ainsi que des initiatives des programmes de relance des filières cacao et café envisagés ou en cours de réalisation ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des programmes/projets financés par le bailleur ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de bonnes dispositions interpersonnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels standards (Word, Excel, Power point, internet, logiciels d'analyse statistiques...) ;
- Avoir une bonne maîtrise orale et écrite du français et/ou l'anglais ;
- Être entièrement disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir bonne capacité de synthèse et de communication scientifique orale et écrite, notamment dans le domaine de l'Amélioration génétique du cacaoyer et du caféier

II.2) CONSULTANT SENIOR SPECIALISTE EN GESTION INTEGREE DE LA FERTILITE DES SOLS AFFECTEES A LA CACAOCULTURE ET A LA CAFEICULTURE

II.2.1 MISSIONS ASSIGNÉES AU SPECIALISTE EN GESTION INTEGREE DE LA FERTILITE DES SOLS AFFECTEES A LA CACAOCULTURE ET A LA CAFEICULTURE

Le Consultant sénior aura pour missions :

- De veiller auprès du Coordonnateur National au respect des termes du cahier de charges du Projet en rapport avec l'exécution des activités de la Composante 2 portant sur l'amélioration de la productivité des terres affectées à la Cacaoculture et à la Caféiculture ;
- De planifier annuellement les opérations de la Composante 2 du Projet et proposer au Coordonnateur National un plan d'actions rédigé pour validation ;
- D'effectuer des missions de terrain pour encadrer régulièrement les tâches exécutées par les équipes de chercheurs et techniciens en poste dans les structures déconcentrées ;
- De produire des rapports périodiques sur l'état d'avancement des opérations techniques programmées dans les unités opérationnelles du terrain et les bassins de production de cacao et de café ;
- De renforcer les capacités des jeunes chercheurs et techniciens du Projet dans le domaine de de la Gestion

intégrée de la fertilité des sols (géomatique, méthodes de collecte des données pédologiques et d'analyses des échantillons de sols ; essais de fertilisation en milieu réel, etc....) ;

- De formuler au Coordonnateur National du Projet des propositions techniques susceptibles de concourir à l'atteinte des objectifs poursuivis et des résultats escomptés dans le domaine de la Cartographie des sols et de l'amélioration de la fertilité des terres affectées à la cacaoculture et à la caféiculture ;
- De représenter le cas échéant le projet aux réunions techniques, ateliers et conférences et autres événements scientifiques dont l'objet porte sur la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- D'animer le cadre de concertation instauré pour la conduite des opérations techniques en partenariat, notamment dans la phase d'analyses des échantillons des sols par les laboratoires partenaires, de l'élaboration des fiches d'itinéraires techniques de fertilisation, du développement des solutions d'appui-conseil dans la phase de vulgarisation des nouvelles technologies de gestion de la fertilité des sols et de la conduite des essais de fertilisation dans les bassins de production de cacao et de café ;
- D'exécuter toute autre tâche technique à lui confiée par le Coordonnateur National et en rapport avec son domaine de compétences.

2.2 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES POUR LE SPECIALISTE EN GESTION INTEGREE DE LA FERTILITE DES SOLS AFFECTEES A LA CACAOCULTURE ET A LA CAFEICULTURE

- Être titulaire d'un diplôme terminal (Doctorat/PhD) dans la spécialité ;
- Avoir une expérience d'au moins six (06) ans dans la coordination des projets ;
- Avoir une expérience dans la rédaction des projets ;
- Justifier d'une bonne base en agronomie (Ingénieur en agriculture) ;
- Avoir une expérience dans la réalisation d'au moins deux études ou projets sur la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- Avoir une expérience dans la gestion et analyse de données pédologiques, notamment de la conception d'outils de collecte de données, de la conception et de la gestion de bases de données et des contrôles de la qualité des données ;
- Avoir des connaissances pertinentes des bassins de production de cacao et café du Cameroun ainsi que des initiatives des programmes de relance des filières cacao et café envisagés ou en cours de réalisation ;
- Avoir des compétences en prospection pédologique, en analyse et interprétation des données d'analyses pédologiques, et en géomatique ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des programmes/projets financés par le bailleur ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de bonnes dispositions interpersonnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels standards (Word, Excel, Power point, internet, logiciels d'analyse statistiques...)
- Avoir une bonne maîtrise orale et écrite du français et/ou l'anglais ;
- Être entièrement disponible durant la réalisation du contrat ;
- Avoir bonne capacité de synthèse et de communication scientifique orale et écrite, notamment dans le domaine de la Gestion intégrée de la Fertilité des Sols affectées à la Cacaoculture et à la Caféiculture

3 CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN AGRONOMIE DU CACAOYER ET DU CAFEIER

3.1 MISSIONS ASSIGNEES AU CONSULTANT SPECIALISTE EN AGRONOMIE DU CACAOYER ET DU CAFEIER

Le Consultant Junior aura pour missions :

- De Caractériser génétiquement les banques de gènes du cacaoyer et du caféier actuellement plantées en station de recherche et inventorier tous les clones et autres géotypes qui y sont plantés ;
- De produire en liaison avec les points focaux des unités opérationnelles des plans physiques actualisés des banques de gènes et jardins clonaux du cacaoyer et du caféier en station de recherche ;
- D'accompagner les équipes de chercheurs et techniciens des unités opérationnelles dans le processus de réhabilitation des banques de gènes cacao et café, de création des jardins clonaux et essais variétaux cacao et café, d'appui à la reconnaissance des données agropédologiques des sites et de cartographie des sols ;
- D'assister les Consultants Seniors en Amélioration Variétale et Gestion de la Fertilité des Sols dans l'élaboration des plans d'actions annuels, la préparation des rapports techniques (volet cacao) sur une base périodique et la conception des manuels de gestion des banques de gènes/jardins clonaux et de la fertilité des sols ;
- D'assister également les Consultants Seniors en Amélioration Variétale et Gestion de la Fertilité des Sols dans le renforcement des capacités des chercheurs et techniciens du Projet dans leurs domaines de compétence respectifs ;
- De Compiler toutes les données agronomiques produites par les équipes techniques en poste dans les unités opérationnelles du Projet et des activités exécutées en partenariat (Evaluation de la conformité génétique des champs semenciers ; collecte des données pédologiques et d'analyses des échantillons de sols ; mise en place des essais variétaux et fertilisation ; etc....) ;
- D'assurer le traitement des données agronomiques (sous la supervision du Consultant Senior en Amélioration Variétale et en collaboration avec le Consultant Junior en Informatique de Gestion) qui seront générées dans le processus d'assainissement des parcelles semencières cacao et café en cours d'exploitation en vue de la création d'une base de données variétale et semencière.

3.2 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES POUR LE SPECIALISTE EN AGRONOMIE DU CACAOYER ET CAFEIER

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur agronome ;
- Avoir une bonne connaissance du patrimoine génétique cacao et café disponible dans les banques de gènes au



Cameroun ;

- Avoir servi pendant au moins 05 ans dans un projet ayant porté sur l'amélioration génétique et la diffusion semencière du cacaoyer et/ou du café ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des programmes/projets financés par le bailleur ;
- Avoir une expérience dans la rédaction des projets de recherche ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite, et un esprit de synthèse ;
- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (world, Excel, PowerPoint...) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
- Avoir un esprit de rigueur, d'organisation et de confidentialité dans les missions à accomplir ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression.

4 CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN BIOTECHNOLOGIE VEGETALE ET MULTIPLICATION DU CACAOYER ET DU CAFEIER

4.1 MISSIONS ASSIGNEES AU CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN BIOTECHNOLOGIE VEGETALE ET MULTIPLICATION DU CACAOYER ET DU CAFEIER

Le Consultant Junior aura pour missions :

- D'apporter une assistance technique permanente au Projet dans la multiplication végétative des clones de cacaoyer (greffage) et de caféier (bouturage) ;
- De suivre les opérations de production des cabosses pollinisées (pollinisation manuelle) destinées à la multiplication des variétés qui seront testées dans les essais en station et en milieu producteur ;
- De renforcer (sous la supervision du Consultant Sénior en Amélioration Variétale) les capacités des chercheurs et techniciens du Projet dans la multiplication variétale du Cacaoyer et du Caféier par la technique de greffage et de bouturage (clones) et de pollinisation manuelle (hybrides de clones) ;
- D'apporter une assistance technique aux équipes opérationnelles du Projet dans l'élevage des plants issus des multiplications végétative et générative (pollinisation manuelle) ;
- D'accompagner (sur le plan agronomique) les équipes opérationnelles du projet dans la création des jardins clonaux de cacaoyer et de caféier ;
- De procéder à la reconnaissance génétique (phénotypique et génotypique) du matériel multiplié ;
- De produire des rapports périodiques des activités relatives à la multiplication du matériel génétique, à l'identité clonale et hybride du matériel multiplié et au renforcement des capacités du personnel technique dans ces domaines techniques.

4.2 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES POUR LE CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN BIOTECHNOLOGIE VEGETALE ET MULTIPLICATION DU CACAOYER ET DU CAFEIER

- Être titulaire au moins d'une Licence en Biotechnologies végétales ;
- Avoir une bonne maîtrise de la multiplication végétative (greffage ; bouturage, etc...) et générative (pollinisations manuelles) du cacaoyer et/ou du caféier
- Disposer d'une expérience avérée dans la gestion agronomique des collections génétiques cacao et café disponibles dans les structures nationales de recherche ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'installation et la gestion des parcs-à-bois du cacaoyer et du caféier ;
- Avoir une bonne connaissance du patrimoine génétique cacao et café disponible dans les structures camerounaises dédiées au cacao et café et de la gestion de nouvelles introductions issues des quarantaines végétales internationales ;
- Avoir servi pendant au moins 05 ans dans des activités portant sur le matériel végétal cacao et café ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite, et un esprit de synthèse ;
- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (world, Excel, PowerPoint...) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
- Avoir un esprit de rigueur, d'organisation et de confidentialité dans les missions à accomplir ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression.

5 CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN INFORMATIQUE DE GESTION

5.1 MISSIONS ASSIGNEES AU CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN INFORMATIQUE DE GESTION

Le Consultant Junior aura pour missions :

- D'apporter une assistance permanente à tous les organes du Projet, notamment dans l'informatisation des opérations administratives et techniques courantes ;
- De travailler en relation avec l'Unité Administrative et Financière du Projet dans la phase de conception, d'élaboration et de finalisation des outils budgétaires annuels à savoir : le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), le Projet de Performance Annuel (PPA), le Plan de Travail Annuel (PTA) le Rapport Annuel de Performance (RAP), etc.... ;
- D'assurer l'archivage numérique de la documentation du Projet ;
- D'organiser et stocker les données agronomiques générées par le Projet en vue de la création d'une base de données numériques (BDN), et veiller à la mise à jour de la BDN ;
- De veiller sur l'effectivité des diverses télédéclarations (Impôts, CNPS, etc...) ;
- De manager l'adresse électronique et le portail Web du Projet.

5.2 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES POUR LE CONSULTANT JUNIOR SPECIALISTE EN

INFORMATIQUE DE GESTION

- Être titulaire au moins d'une Licence en informatique de gestion ;
- Avoir une expérience générale d'au moins cinq (05) ans d'expérience probante à un poste analogue dans les projets et programmes de recherche dans le domaine agricole ;
- Avoir une bonne connaissance des règles nationales de passation de marché ;
- Posséder une bonne expérience en matière d'élaboration du budget et des diverses déclarations à la CNPS et aux impôts ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la gestion du fichier informatique des ressources humaines de Projets agricoles financés par le bailleur ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite, et un esprit de synthèse ;
- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (word, Excel, PowerPoint...) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
- Avoir un esprit de rigueur, d'organisation et de confidentialité dans les missions à accomplir ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression.

3. Remises des offres

Les candidatures devront être soumises en version physique sous pli fermé au plus tard **vingt (20) jours 15 HEURES**. ouvrables à compter de la date de publication du présent avis à la sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 699 48 22 84/651 98 27 93, avec la mention suivante :«

Appel à manifestation d'intérêt N°001/AMI/MINRESI/FODECC/PAVSGS-2C/2023 du 24 MAI 2023 pour le recrutement au poste de _____ au sein de la coordination du Projet d'Amélioration de la Qualité des Variétés et Semences de Pre-base et de la Gestion de la Fertilité des Sols (PAVSGS-2C) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS ».

4. Composition du dossier

Les dossiers seront soumis en version physique en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, ils devront comprendre les documents suivants :

- une lettre de motivation détaillée ;
- un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec adresse complète du candidat (boite postale, téléphone, Email, etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- copie certifiée conforme du diplôme exigé ;
- copies simples des documents démontrant les aptitudes/qualification et justificatifs des expériences ;
- photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité (CNI).

5. Evaluation et publication des résultats

La sélection se déroulera en deux étapes. La première portera sur l'étude des dossiers de candidature, et la deuxième consistera en l'interview des candidats présélectionnés. La première étape pèsera pour : quatre **vingt pour cent (80%)** et la deuxième étape pour : **vingt pour cent (20%)**. Seuls les candidats ayant obtenus une note de 80/100 à la première étape seront invités pour les interviews en vue de la sélection finale.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**